

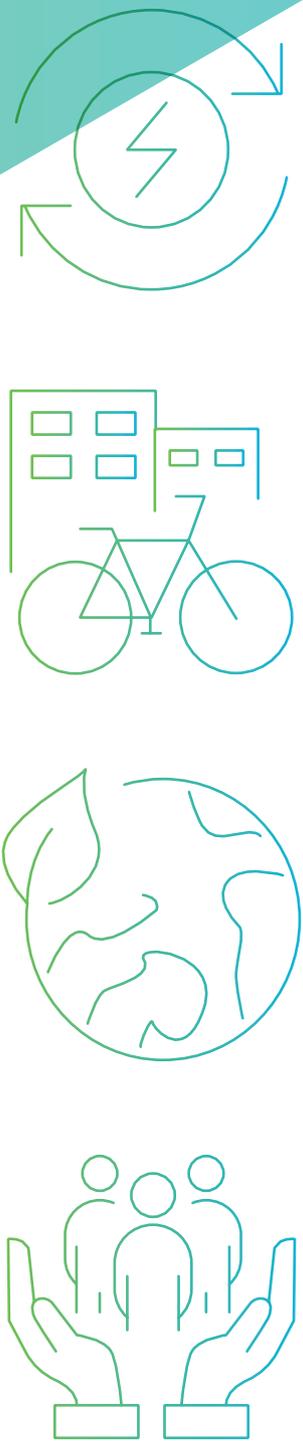


# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023



PARIS OUEST  
LA DÉFENSE

# COMMUNITY



ÉDITO \_\_\_\_\_ p. 4

OBJECTIFS DU RAPPORT  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE \_\_\_\_\_ p. 6

AMBITION, ÉVALUATION ET LABELLISATION \_\_\_\_\_ p. 8

TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE \_\_\_\_\_ p. 10

**1** **ÉNERGIE** \_\_\_\_\_ p. 12

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
DES BÂTIMENTS

AGIR POUR UNE FACTURE ÉNERGÉTIQUE MAÎTRISÉE DES LOGEMENTS ET DU TERTIAIRE

**2** **MOBILITÉS** \_\_\_\_\_ p. 20

ENCOURAGER DES MODES DE DÉPLACEMENTS  
MOINS POLLUANTS

FACILITER LES DÉPLACEMENTS ET LIMITER LES POLLUTIONS

**3** **RÉSILIENCE** \_\_\_\_\_ p. 26

ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

AMÉNAGER EN PRÉSERVANT LE PATRIMOINE NATUREL, LA SANTÉ ET LA QUALITÉ DE VIE

**4** **VIVRE ENSEMBLE** \_\_\_\_\_ p. 36

SOUTENIR DES SOLUTIONS CONCRÈTES ET DURABLES

PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

EXEMPLARITÉ DU TERRITOIRE \_\_\_\_\_ p. 42

# ÉDITO CROISÉ



**Joëlle CECCALDI-RAYNAUD**  
Président de Paris Ouest La Défense  
Maire de Puteaux



**Véronique JACQUELINE**  
Vice-président en charge du développement durable  
et du Plan climat air énergie territorial  
Maire de Vaucresson

L'engagement de Paris Ouest La Défense pour une politique de développement durable concertée est constitutif de l'identité de notre collectivité. Celle-ci fut, en effet, en 2019, l'un des premiers établissements publics de la métropole du Grand Paris (MGP) à adopter à l'unanimité un Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ambitieux, prospectif, stratégique, ce texte fondateur n'est pas seulement incantatoire : il fixe des priorités, liste des actions et trace un chemin vers la durabilité. En adéquation avec le plan climat air énergie métropolitain (PCAEM), Paris Ouest La Défense pilote cette politique mutualisée à l'échelle de son territoire.

Avec des résultats probants : l'adoption d'un Schéma directeur cyclable, l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés ou encore, plus récemment, le lancement études environnementales préalables à l'établissement du plan local d'urbanisme intercommunal.

Chaque diagnostic, chaque étape de mutualisation des données et des outils au sein de notre collectivité, chaque innovation en faveur de la préservation de notre environnement et de sa biodiversité constitue un pas de plus accompli, ensemble, sur le chemin de la durabilité.

L'attention que nous portons à la pertinence et à l'efficacité de nos actions et de nos plans — notre PCAET est en cours d'évaluation — entretient un processus qualitatif qui nous oblige à tracer continuellement de nouvelles perspectives pour que notre engagement en faveur d'un développement durable soit toujours plus ambitieux.

En matière de développement durable, notre collectivité peut s'enorgueillir non seulement de porter une vision, mais aussi de s'être dotée d'une méthodologie et d'outils capables de traduire ses ambitions en actions.

Je veux saluer à cet égard le rôle et la vitalité de la commission développement durable de Paris Ouest La Défense, qui s'est réunie à cinq reprises en 2023 et qui a, en outre, fait émerger plusieurs groupes de travail thématiques.

Agile et réactive, cette commission s'adapte dans sa forme aux sujets abordés : élus et techniciens des services sont invités à y travailler en mode projet, de façon transversale, pour qu'aucun enjeu ne soit éludé.

C'est dans cet esprit constructif que la commission développement durable de Paris Ouest La Défense a souhaité inscrire la collectivité dans la démarche de labellisation « Territoire Engagé Transition Écologique » portée par l'Ademe. Proposée aux collectivités territoriales, cette labellisation vise à la fois à récompenser les efforts engagés et à aider les acteurs locaux à aller plus loin dans leur transition écologique.

Nous irons d'autant plus loin que nous nous sommes engagés dans cette démarche exigeante avec neuf communes de notre territoire : en matière de lutte contre le dérèglement climatique comme de promotion d'une économie circulaire, nous voulons, avec elles, consolider une dynamique territoriale volontaire et exemplaire.



# LES OBJECTIFS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Pourquoi un rapport de développement durable ?

La loi du 3 juin 2010, dite « Loi Grand Paris », a défini la métropole comme « un projet urbain, social et économique d'intérêt national qui [...] promeut le développement économique durable, solidaire et créateur d'emplois de la région capitale. Il vise à réduire les déséquilibres sociaux, territoriaux et fiscaux au bénéfice de l'ensemble du territoire national ». Une métropole « constituée (...) afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, de réduire les inégalités entre les territoires qui la composent, de développer un modèle urbain, social et économique durable, moyens d'une meilleure attractivité et compétitivité au bénéfice de l'ensemble du territoire national », comme le précise l'article 59 de la loi NOTRe, du 7 août 2015.

Cet engagement de développement durable, Paris Ouest La Défense le reprend à son compte, en tant que territoire de la métropole du Grand Paris. Paris Ouest La Défense assure non seulement la continuité des projets mis en œuvre par les précédents EPCI ou par les villes, mais en déploie aussi de nouveaux à l'aune d'un territoire plus vaste et des quatre axes de son projet territorial. Il s'agit d'un « cheminement vers la durabilité » que l'établissement emprunte avec ses élus, ses services et toutes les personnes associées à son action, qu'il s'agisse des acteurs locaux ou des citoyens. Ce rapport de développement durable en détaille les ambitions, les politiques, les programmes, les actions et les projets.

## Quel périmètre ?

Le concept de durabilité se décline généralement en 3 dimensions.



1

### La préservation de l'environnement

climat, ressources naturelles,  
biodiversité, risques naturels.



2

### La cohésion et l'équité sociale

lutte contre la pauvreté,  
épanouissement de tous,  
accès à l'emploi, accès au  
logement décent, faciliter  
les déplacements pour tous,  
solidarités territoriales.



3

### Le développement économique

activités humaines, libre  
circulation des personnes et  
des biens, répartition et accès  
aux richesses, responsabilité  
sociale et environnementale des  
organisations, économie verte.



L'Organisation des nations unies (ONU) a défini 17 objectifs de développement durable pour permettre de s'adapter aux effets du changement climatique et amener notre société à évoluer dans sa manière de vivre, de consommer, de se déplacer, de mener nos activités afin qu'elles impactent le moins possible notre environnement.

L'EPT Paris Ouest La Défense souhaite retranscrire ces actions à une échelle plus locale, dans le cadre des compétences qui lui sont propres.

Plus particulièrement, le territoire porte ses actions sur la gestion de l'eau potable et des eaux usées (ODD n° 6), la maîtrise des coûts de l'énergie (ODD n° 7), l'attractivité économique (ODD n° 8), l'aménagement durable (ODD n° 11), la consommation responsable (ODD n° 12), la lutte contre le changement climatique (ODD n° 13), la préservation de la biodiversité (ODD n° 14 et 15), qui représentent les enjeux sur lesquels il peut agir concrètement et directement.

# UNE AMBITION ORIGINELLE & RENOUVELÉE

**Créé en 2016, l'établissement public territorial (EPT) Paris Ouest La Défense a immédiatement impulsé, mi 2017, la réalisation de son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Après une phase de diagnostic et d'identification d'axes prioritaires pour adapter sa transition écologique et climatique aux spécificités de son territoire, une large concertation a eu lieu, pour associer acteurs locaux et citoyens à l'élaboration de ce document à la fois obligatoire et stratégique.**

Définitivement adopté par le conseil territorial le 25 juin 2019, le PCAET de Paris Ouest La Défense (voir encadré) comprend quatre axes qui sont en phase à la fois avec le projet de territoire, dans ses versions de 2017 et de 2021, avec le Plan climat air énergie territorial de la métropole du Grand Paris (MGP) et avec les cinq finalités du développement durable définies par l'État.

Cette articulation des échelles d'intervention fait de Paris Ouest La Défense un acteur central : pilote, coordinateur et relais, l'EPT fait le lien et garantit la cohérence des politiques menées par les communes (qui restent des acteurs clés dans ce domaine) et par la MGP.

L'inscription de la collectivité dans cette politique de développement durable a été réaffirmée en juillet 2021 à l'occasion de la signature avec l'État d'un contrat de relance et de transition écologique (CRTE), assorti d'un volet écologique solide, articulé autour de la lutte contre la pollution des eaux, de la rénovation performante des habitations individuelles et des logements sociaux et du déploiement des mobilités douces.

## PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

**1 plan  
stratégique**

**4 axes  
prioritaires**

**23 actions  
structurantes**

Afin d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (62 % en 2030 et 74 % en 2050), le PCAET de Paris Ouest La Défense se fixe des échéances à court, moyen et long termes, autour de quatre axes prioritaires :

- 1 • Agir pour une facture énergétique maîtrisée des logements et du tertiaire
- 2 • Faciliter les déplacements et limiter leurs émissions
- 3 • Aménager en préservant le patrimoine naturel, la santé et la qualité de vie
- 4 • Promouvoir une consommation responsable

# UNE ÉVALUATION RÉGULIÈRE

Le Plan climat air énergie territorial de Paris Ouest La Défense fait l'objet en 2023-2024 d'une évaluation à mi-parcours, dont les résultats seront rendus publics. Conformément à l'article R.229-51 du code de l'environnement, il s'agit de faire le point sur le stade d'avancement des engagements pris et sur la pertinence des indicateurs de suivi retenus, mais aussi de réaliser le bilan du rôle de coordinateur de la collectivité, d'identifier les facteurs de blocage ou de frein à l'action locale ou encore de repérer les financements mobilisables pour l'accompagnement des actions du plan.

Menée dans la perspective de la révision du PCAET en 2025, cette évaluation intermédiaire est assurée par un bureau d'études mandataire, qui rendra compte de ses travaux devant le comité technique développement durable, qui réunit l'EPT Paris Ouest La Défense et les techniciens des onze villes du territoire, puis devant la commission développement durable de l'EPT, courant 2024.

# UNE LABELLISATION POUR MIEUX SE PROJETER

Attentif à la qualité et à la pérennité de sa démarche environnementale, Paris Ouest La Défense a volontairement postulé pour bénéficier de la labellisation Territoire Engagé Transition Écologique piloté par l'Ademe.

Destiné à récompenser les territoires engagés dans la transition écologique, ce label a aussi vocation à aider les collectivités locales à pousser plus loin leurs politiques environnementales, dans une optique d'amélioration continue des pratiques et des politiques publiques. Accompagné dans cette démarche par neuf de ses communes membres (Courbevoie, Garches, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes et Vaucresson), l'EPT entend ainsi mettre en place, grâce à ce label, des actions concrètes pour que chacune de ces collectivités pense et construise sa transition en adéquation avec les objectifs du PCAET.

Amorcée en 2022, confortée en 2023, cette démarche de labellisation, accompagnée par un bureau d'études, se déroule sur quatre ans, ce qui laisse à chaque collectivité la liberté de planifier ses marges de progression, ses objectifs et le moment auquel elle demande officiellement sa labellisation. Pour Paris Ouest La Défense, cette labellisation devrait intervenir en 2024-2025.

# LABELLISATION TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE



LA LABELLISATION TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE EST TOUT À LA FOIS UN OUTIL OPÉRATIONNEL D'AMÉLIORATION CONTINUE ET UN LABEL D'EXCELLENCE QUI RÉCOMPENSE POUR 4 ANS LA FAÇON DONT ELLES PILOTENT LEUR POLITIQUE CLIMAT-AIR-ÉNERGIE.

Destinée à récompenser les collectivités engagées vers la transition écologique, la démarche Territoire Engagé Transition Écologique est avant tout un moyen pour chaque collectivité de concrétiser la mise en œuvre des objectifs et actions du PCAET dans le cadre des compétences propres qu'elle exerce. Pour ce faire, elles sont évaluées sur la base de leurs compétences propres et de leur potentiel dans 6 domaines impactant les consommations d'énergie, les émissions de CO<sub>2</sub> associées et la qualité de l'air, à travers la mise en application de 61 mesures :



Le territoire Paris Ouest La Défense et les villes bénéficient d'un contrat de financement avec l'Ademe, de décembre 2022 jusqu'à décembre 2026. Ce financement aide la collectivité à mettre en œuvre des actions opérationnelles pour faire progresser la démarche, tout en aidant au financement du groupement de conseillers qui apporte un accompagnement personnalisé à chaque collectivité.

**La démarche comprend 4 étapes majeures :**

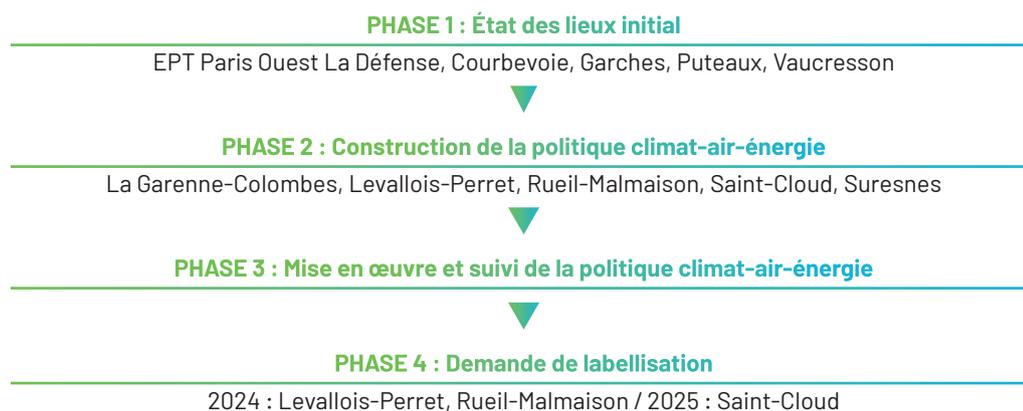
- ▶ **LA PHASE N° 1** de la démarche consiste à réaliser un état des lieux initial des pratiques existantes sur chaque collectivité. Cette première phase doit permettre à la collectivité de faire un point exhaustif sur ses politiques et permettre d'identifier ses actions. Elle nécessite de mobiliser les agents de la collectivité et aussi les partenaires. Elle permet de préparer le futur plan d'actions.
- ▶ **LA PHASE N° 2** vise à établir une stratégie pour la collectivité. Une présentation du diagnostic permet aux décisionnaires d'établir cette stratégie.
- ▶ **LA PHASE N° 3** établit le plan d'actions de la collectivité. Il est défini en cohérence avec le Plan climat air énergie territorial de Paris Ouest La Défense et fixe des actions à mettre en place à court et à long termes. Ce plan d'actions s'accompagne d'un suivi continu avec le conseiller.
- ▶ **LA PHASE N° 4** correspond à la labellisation. Celle-ci intervient à la demande de la collectivité, au plus tard la quatrième année. Un audit est réalisé pour évaluer les pratiques mises en place. À l'issue, la collectivité reçoit entre 1 et 5 étoiles selon son niveau d'avancement.

# L'ENGAGEMENT DE PARIS OUEST LA DÉFENSE dans la démarche Territoire Engagé Transition Écologique en 2023

L'année 2023 a été marquée par un niveau d'avancement disparate entre les collectivités.

Un premier rapport intermédiaire a été remis à l'Ademe le 31 octobre 2023, faisant état d'avancement de la démarche pour les 10 collectivités.

**Le schéma ci-après reprend le niveau d'avancement de chaque collectivité lors de la remise de ce rapport à l'Ademe :**



Pour l'EPT Paris Ouest La Défense, évalué sur ses compétences propres, l'état des lieux a bien avancé sur la fin d'année 2023 et devrait être finalisé au tout début de l'année 2024.

# ÉNERGIE

ACCOMPAGNER  
LA TRANSITION  
ÉNERGETIQUE  
DES BATIMENTS



AGIR POUR  
UNE FACTURE  
ÉNERGÉTIQUE  
MAÎTRISÉE DES  
LOGEMENTS  
ET DU TERTIAIRE

ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE, L'ENJEU EST DE TAILLE : À L'HEURE DE L'AUGMENTATION DES PRIX DE L'ÉNERGIE ET DE CELLE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, IL FAUT MOBILISER LES ACTEURS ET DIVERSIFIER LES OUTILS, FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS, POUR RENFORCER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS ET DES BÂTIMENTS TERTIAIRES DU TERRITOIRE.

ALORS QUE L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT (ALEC) JOUE UN RÔLE CENTRAL DANS LE DISPOSITIF DE PARIS OUEST LA DÉFENSE, DE NOMBREUSES EXPÉRIMENTATIONS TRADUISENT AUSSI LA CAPACITÉ DE LA COLLECTIVITÉ À INNOVER À LA FOIS POUR DIVERSIFIER SON MIX ÉNERGÉTIQUE, EN DÉVELOPPANT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, ET RÉDUIRE SA FACTURE ÉNERGÉTIQUE ET, DE FAIT, SON EMPREINTE CLIMATIQUE.

## Ma Rénov' POLD

### Un coup de pouce de plus

Pour aider les habitants du territoire à rénover leurs logements, l'EPT Paris Ouest La Défense a mis en place, depuis juin 2020, une aide financière qui peut atteindre jusqu'à 10 % du coût des travaux. Les critères d'attribution sont calés sur ceux de l'aide nationale « Ma Prime Rénov' », avec une bonification pour les projets ambitieux : rénovation globale avec gain énergétique de 35 % ou niveau BBC<sup>1</sup> rénovation.

Le règlement a été mis à jour par décision du bureau territorial du 28 mars 2023, avec un réajustement des plafonds d'aide et une bonification complémentaire pour les projets d'isolation prévoyant l'utilisation de matériaux biosourcés et,

dans le cadre de rénovations globales uniquement, pour les projets prévoyant l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.

Baptisée « Ma Rénov' Paris Ouest La Défense », cette aide n'est soumise à aucune condition de ressources et s'adresse aux propriétaires, aux syndicats de copropriété ou sociétés civiles immobilières (SCI), pour financer des travaux et/ou des dépenses de rénovation énergétique d'un ou plusieurs logements situé(s) dans une des villes du territoire. En revanche, elle ne s'applique qu'aux logements dont la construction est achevée depuis au moins quinze ans. Elle est dotée d'une enveloppe annuelle de 150 000 €.

1. Bâtiment basse consommation.

### LES CHIFFRES CLÉS



**35**  
dossiers d'aide  
« Ma Rénov' POLD »  
enregistrés par l'EPT Paris  
Ouest La Défense, depuis  
le 10 juillet 2020



  
**22**  
concernent des projets  
individuels

+

  
**13**  
concernent des projets  
en commun (en habitat collectif)

# ALEC

## Missions et ambitions

Les bâtiments résidentiels et tertiaires sont les plus gros consommateurs d'énergie et émet-

teurs de gaz à effet de serre du territoire. Ils sont aussi une source importante de pollution de l'air extérieur et intérieur par leurs émissions de particules et d'oxyde d'azote.

Conscient de cette problématique, en 2019, l'EPT Paris Ouest La Défense a créé l'agence locale de l'énergie et du climat de Paris Ouest La Défense (ALEC POLD). Sa mission est d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et d'améliorer l'habitat privé, en apportant un accompagnement personnalisé aux habitants.

Cette agence a été créée avec le soutien des 11 communes du territoire, de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de l'Ademe, de la Région Île-de-France et de la métropole du Grand Paris. À ce titre, elle se présente à la fois comme antenne locale du dispositif national « France Rénov' », comme acteur de la Fédération nationale des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat (FLAME), comme acteur de l'association Grand Paris Climat (fédération métropolitaine des ALEC créée en 2023), et comme membre du réseau mobilisé par l'Agence régionale énergie-climat d'Île-de-France (AREC IDF).

À l'issue d'une première convention en 2018-2020, une deuxième convention de partenariat a été signée entre l'EPT Paris Ouest La Défense et son ALEC pour la période 2021-2023. Une troisième convention, pour la période 2024-2026, a été approuvée par décision du bureau territorial du 26 septembre 2023.

### PROFESSIONNELS DE L'ALEC : UNE MONTÉE EN PUISSANCE

Pour assurer ses missions, l'ALEC a augmenté ses effectifs, passant de **6,5 à 10,5 équivalents temps plein (ETP) en 2023**. Par ailleurs, face à la demande croissante, l'ALEC a recruté 3 salariés à temps plein et 2 alternantes.

Son budget de fonctionnement est aujourd'hui de 440 000 €. Parmi les principaux financeurs de l'ALEC, on retrouve l'EPT Paris Ouest La Défense, la métropole du Grand Paris, la Région Île-de-France, le programme Rénovons collectif, le programme Les Générateurs de l'ADEME et le programme « service d'accompagnement de la rénovation énergétique » (SARE), programme national de certificat d'économie d'énergie (CEE), piloté par l'Anah.

## BILAN 2023



### 38 actions de sensibilisation

effectuées par l'ALEC, soit  
**875 personnes touchées.**

- 15 actions à destination du grand public - environ 520 participants
- 5 actions à destination spécifiquement des copropriétés (dont 4 actions dans le cadre de Rénovons collectif) - environ 100 participants
- 12 actions à destination des professionnels du bâtiment - environ 190 professionnels
- 5 actions à destination des services et élus des collectivités - environ 25 participants
- 1 action à destination des entreprises - environ 30 participants



### 169 permanences

délocalisées dans les villes, à raison  
**d'1 permanence par ville et par mois (sauf en août)**  
dans toutes les villes, à l'exception de :

- Rueil-Malmaison :  
2 permanences par mois (sauf en août),  
soit 22 permanences/an ;
- La Garenne-Colombes :  
48 permanences/an  
(passage à 1 permanence par semaine  
depuis septembre 2023).



## RÉNOV'EXPO, COUP D'ENVOI

L'inauguration de la Rénov' Expo a eu lieu le 15 octobre 2023 lors des journées de la transition écologique et de la protection du monde animal à Rueil-Malmaison. Cette exposition présente de manière pédagogique l'intérêt d'une rénovation énergétique et les différentes étapes d'un projet ; elle fait le lien avec les acteurs et outils disponibles pour engager un projet de rénovation en maison individuelle ou en copropriété.

## PERSPECTIVES 2024



- Création d'un poste supplémentaire de conseiller copropriété.
- Déménagement de l'ALEC à Suresnes.
- Maintien du rythme des permanences une fois par semaine à La Garenne-Colombes et mise en place de permanences hebdomadaires à Suresnes : 2 pôles de présence de l'ALEC sur le territoire. En parallèle le rythme actuel est maintenu dans les autres communes.
- Projet de plateforme pédagogique de formation des professionnels avec le CFA BTP de Rueil-Malmaison.
- 2<sup>e</sup> édition du Forum Habiter Durable de Paris Ouest La Défense.
- Lancement d'un projet de fresques du climat et de fresques de la rénovation énergétique sur plusieurs communes du territoire.

## Le + de l'innovation

### LES GÉNÉRATEURS, UN DISPOSITIF AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Ce dispositif, déployé au niveau national par l'Ademe, vise à accompagner les collectivités locales dans l'émergence et le développement de projets solaires photovoltaïques (et éoliens), qu'il s'agisse de projets à leur initiative ou portés par des acteurs des territoires. À travers l'expertise technique et la connaissance locale des conseillers « Les Générateurs », des conseils neutres et objectifs sont apportés aux collectivités pour accompagner leur montée en compétences sur les plans technique, juridique et financier sur les phases initiales des projets. L'ambition est d'aider à l'émergence de projets d'énergies renouvelables construits avec les territoires et en lien avec les objectifs de développement à l'échelle locale et régionale. Le réseau francilien est coordonné par l'AREC IDF et réunit une dizaine de partenaires qui agissent sur les territoires, dont l'ALEC POLD. La réunion de lancement du dispositif francilien a eu lieu le 5 décembre 2023.

### GRUPE ÉNERGIE & PATRIMOINE

Avec l'arrivée de sa conseillère, chargée de mission patrimoine tertiaire, l'ALEC lance un groupe d'échange entre les gestionnaires énergie & bâtiment des villes du territoire afin d'encourager le partage des bonnes pratiques et retours d'expérience ainsi que la mutualisation. Ce groupe aura pour objet d'aborder les sujets liés à l'amélioration énergétique du patrimoine des villes ainsi que le développement des énergies renouvelables (en lien avec le dispositif Les Générateurs).



# Rénovons collectif

## Étapes et bilan d'un programme dédié aux copropriétés

L'EPT Paris Ouest La Défense s'est engagé depuis 2019 dans le programme CEE RECIF (rénovation énergétique des copropriétés d'Île-de-France), piloté par la SEM Île-de-France Énergies et l'ALEC POLD. Le programme a permis de mener une campagne

de sensibilisation importante des copropriétés sous la forme de courriers boîtés et d'événements de sensibilisation et d'information. Ces actions ont permis à l'ALEC de se faire connaître auprès des acteurs des copropriétés, avec **730 copropriétés** accompagnées inscrites sur la plateforme CoachCopro® fin 2023 (270 copropriétés inscrites en 2022).

Dans la continuité du programme RECIF, un nouveau dispositif CEE – nommé RECIF+ puis Rénovons collectif – s'est engagé pour les années 2022 et 2023. Il a vocation à massifier la rénovation énergétique des copropriétés en France. Une candidature conjointe du territoire et de son ALEC, déposée dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt RECIF+, a permis l'approbation d'une nouvelle convention par décision du bureau territorial du 27 septembre 2022.

## LES CHIFFRES CLÉS



## RÉNOVONS COLLECTIF

Le programme Rénovons collectif a permis, sur la période 2022-2023, de réaliser :

- **6 événements** sur les enjeux de rénovation en copropriété ;
- **l'envoi de courriers en décembre 2023 à 1235 copropriétés**, sans impayé, construites avant 1994, soit environ 44 086 copropriétaires. L'enjeu était d'informer les copropriétaires de la possibilité de se renseigner et d'être accompagnés par l'ALEC POLD, ainsi que de l'existence de l'aide Ma Rénov' Paris Ouest La Défense ;
- **un diagnostic et un plan d'actions** pour la rénovation énergétique des copropriétés sur le territoire, grâce à l'accompagnement d'Energie Pulse et Energies Demain. La restitution de l'état des lieux et des fiches actions ciblées a eu lieu le 19 septembre 2023 auprès des élus et techniciens du territoire ;
- **un atelier de sensibilisation** des élus et techniciens du territoire sur les enjeux de la rénovation énergétique en copropriété, programmé le 5 décembre 2023, en partenariat avec l'AREC IDF ;
- **la rédaction (en cours) d'un retour d'expérience réussie** d'une copropriété rénovée, accompagnée par l'ALEC, qui sera publiée sur CoachCopro®. La copropriété est localisée à La Garenne-Colombes ;
- **une campagne de communication en décembre 2023**, parallèlement à l'envoi des courriers, pour faire connaître l'ALEC POLD et l'aide Ma Rénov' Paris Ouest La Défense. Les publications sont réalisées dans les magazines municipaux des villes du territoire, ainsi que sur les réseaux sociaux de l'ALEC, de l'EPT Paris Ouest La Défense et des communes.

**COPROPRIÉTAIRES GAGNANTS À TOUS LES ÉTAGES!**  
Pensez à la rénovation énergétique  
pour un habitat + économe + confortable + durable

Renseignez-vous sur la rénovation énergétique sur [france-renov.gouv.fr/copro](https://france-renov.gouv.fr/copro)

**RÉNOVONS COLLECTIF**  
LE PROGRAMME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

PARIS OUEST LA DÉFENSE

France Rénov'

CEE Les certificats d'économies d'énergie

### LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : PARLONS-EN ENSEMBLE !

Dans le cadre du dispositif Rénovons collectif, POLD et son ALEC ont organisé six réunions pour sensibiliser les copropriétés du territoire aux enjeux de la rénovation énergétique, les informer des aides mobilisables pour mener à bien leurs projets ou encore leur présenter les atouts des réseaux de chauffage urbain des communes de Suresnes et Courbevoie. Au total, 205 participants – principalement des copropriétaires, mais aussi des syndicats de copropriété – ont pu poser des questions à des professionnels du sujet, à l'occasion de quatre webinaires (en février, juin et décembre 2023), d'un rendez-vous en présentiel, à Saint-Cloud, en mars, et d'une visite d'une copropriété rénovée, à La Garenne-Colombes, en décembre.

# Facilaréno

## Les atouts du programme pour les maisons individuelles

L'EPT Paris Ouest La Défense a participé en 2020 à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Facilaréno » de la métropole du Grand Paris, pour une offre de rénovation énergétique performante des maisons construites avant 1975.

Ce programme s'appuie sur le dispositif Dorémi, qui apporte aux ménages un outil clé en main, associant conseil, travaux et financement, pour mettre en place une rénovation énergétique performante et globale de leur pavillon.

L'ALEC a mis en œuvre le programme Facilaréno 1 (2020-2021) avec l'appui technique de l'entreprise

Dorémi. Il a permis d'accompagner 19 ménages sur le territoire et de constituer une équipe d'artisans formés à des projets de rénovation BBC.

La métropole du Grand Paris a renouvelé le partenariat avec Dorémi dans le cadre du programme Facilaréno 2 (2022-2024). L'objectif est double : continuer à repérer et mobiliser les ménages dans la rénovation de leur logement, et continuer à accompagner et former les artisans. Le territoire a adhéré à ce deuxième programme par délibération du conseil de territoire du 16 février 2023.

En 2023, Dorémi a revu sa stratégie en donnant la possibilité de mener une rénovation en deux ou trois étapes, en gardant comme objectif le niveau BBC rénovation. Un comité opérationnel s'est tenu en août 2023.

**facilaréno**  
piloté par Dorémi



### LE PROGRAMME FACILARÉNO 2 A PERMIS, EN 2023, DE RÉALISER :



- **8 pré-visites de maisons** pour évaluer le potentiel « dorémisable » avec la référente de l'ALEC POLD et le technicien Dorémi ;
- **5 ménages ont été redirigés vers un DAE** (diagnostic architectural et énergétique) à la suite de cette pré-visite pour poursuivre l'accompagnement par l'ALEC POLD ;
- **2 maisons ont été identifiées pour la réalisation d'un projet** et ont fait l'objet d'un ELAT (état des lieux architectural et technique) avec le groupement d'artisans Dorémi, qui a donné lieu à 2 remises d'offres : en juillet pour un pavillon à Rueil-Malmaison et en novembre pour une maison à Garches. Fin 2023, l'ALEC et Dorémi étaient en attente de validation de ces devis par les deux ménages concernés.
- En parallèle, **le 17 novembre 2023, un webinaire** a été coorganisé et animé par l'ALEC POLD et Dorémi sur la plateforme Pass'Réno Habitat®, avec l'intégration de l'audit dans le parcours Dorémi, à l'intention des professionnels de l'annuaire, des bureaux d'études et des architectes.

### PERSPECTIVES POUR 2024



- Confirmer la réalisation des deux projets en cours avec la signature des offres, avec un accompagnement rapproché de l'ALEC POLD ;
- Communiquer et valoriser des chantiers Dorémi (vidéo, fiche REX, articles, visites...) pour créer un effet d'appel sur le territoire sur la rénovation BBC en maison individuelle ;
- Remobiliser des professionnels : possibilité de réaliser un atelier sur le transfert d'humidité pour les professionnels avec l'outil développé par Dorémi ;
- Relancer une formation pour un nouveau groupement Dorémi sur le territoire une fois ces premiers chantiers réalisés.

# OPAH Colline La Défense

## Amélioration de l'habitat : état des lieux

En 2023, l'OPAH Colline La Défense s'est poursuivie avec une convention signée le 1<sup>er</sup> mars 2021 et un avenant signé le 11 juillet 2022 pour une durée de 5 ans.

Une étude pré-opérationnelle sur 3 copropriétés IGH (immeubles de grande hauteur) à Courbevoie est également programmée. Dans le cadre du suivi de l'OPAH, trois commissions d'attribution ont eu lieu en mars, juin et décembre 2023, avec

un COPIL en mars 2023. Au total, sur les 3 années d'OPAH, 11 copropriétés sont éligibles pour des travaux collectifs à Puteaux et 8 opérations individuelles sont engagées.

Parallèlement, l'EPT Paris Ouest La Défense a lancé une étude Habitat sur Puteaux. Le diagnostic a été rendu en octobre 2023, permettant de mieux connaître le parc de logements collectifs. Deux comités techniques ont eu lieu en avril et octobre 2023. La phase 2 a débuté, définissant une stratégie d'intervention selon les enjeux identifiés.

### CHIFFRES CLÉS



19 694 €

c'est le budget mobilisé par Paris Ouest La Défense, en 2023, pour les projets individuels (dont 8960 € déjà notifiés)



267 000 €

c'est le montant des aides collectives pour les projets en copropriété

## Le + de l'innovation

### AMÉLIORATION DE L'HABITAT SUR LE SECTEUR COLLINE-LA DÉFENSE : COPROPRIÉTÉS ET PARTICULIERS CONCERNÉS

L'OPAH énergétique du secteur Colline-La Défense a démarré en 2021 grâce à une convention signée entre l'EPT Paris Ouest La Défense, l'État et l'Anah. Un premier avenant signé le 11 juillet 2022 a intégré le dispositif « Ma Prim'Rénov » et revu à la hausse les objectifs globaux de rénovation énergétique des logements situés principalement dans le périmètre de l'opération d'intérêt national de La Défense, dont plus de la moitié ont été construits avant 1974 et présentent donc un fort potentiel d'amélioration thermique. Un objectif de 1920 logements sur les communes de Courbevoie et Puteaux est désormais visé pour des travaux de rénovation thermique, de rénovation d'habitat dégradé et/ou d'adaptation au handicap comme à la perte d'autonomie. Il s'agit également d'empêcher le bâti existant de se déprécier par rapport aux constructions neuves dans ce secteur. D'une durée de 5 ans, cette opération est financée par Paris Ouest La Défense

à hauteur de 3 millions d'euros sur l'ensemble de la période. En 2023, deux copropriétés de Courbevoie ont intégré l'OPAH, portant à 13 le nombre de copropriétés accompagnées dans le cadre du dispositif (sur 14 copropriétés prévues dans la convention d'opération). Parmi les copropriétés accompagnées depuis 2021, 5 ont bénéficié d'une aide pour leur diagnostic technique global (dont 1 sous réserve de validation en décembre 2023).

En 2024, ce sont 5 copropriétés qui pourraient voter leur projet de travaux. Concernant les dossiers individuels, 2 subventions pour des travaux d'économies d'énergie en parties privatives ont été accordées (et 1 sous réserve du comité technique de décembre), et 3 subventions dans le cadre de dossiers d'adaptation à l'âge ou au handicap (et 2 sous réserve de validation du comité technique de décembre 2023).

# Un cadastre solaire

## Pour faire rayonner les énergies renouvelables

Le cadastre solaire de Paris Ouest La Défense est un outil proposé par le territoire pour promouvoir le développement des énergies renouvelables et répondre à l'objectif inscrit dans le

PCAET de multiplier par 13 le recours aux énergies renouvelables à l'horizon 2050.

Cet outil, mis en service le 7 novembre 2022 sur le site <https://pold.cadastresolaire.fr/>, s'adresse autant aux habitants du territoire qu'aux acteurs économiques, aux collectivités et aux établissements publics. Il a été financé partiellement avec une subvention de la métropole du Grand Paris, d'un montant de 20700 €.

Le cadastre solaire est un outil permettant de simuler la capacité d'une toiture à pouvoir produire de l'énergie solaire, qui pourra être transformée en chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire (panneaux solaires thermiques) ou en électricité (panneaux solaires photovoltaïques).



Il prend en compte le relief, l'inclinaison de la toiture, son potentiel d'ensoleillement et même les ombres portées par les bâtiments voisins et la végétation alentour. Il permet également la réalisation d'une simulation économique pour évaluer le dimensionnement et la rentabilité d'une installation.

Cet outil de sensibilisation, accessible à tous, permet d'informer sur le potentiel solaire des toitures. Il vise à donner un premier niveau d'information sur les possibilités de mise en œuvre de panneaux solaires puis à orienter les porteurs de projets vers l'ALEC POLD, qui les accompagnera de manière neutre et indépendante dans la réalisation du projet (faisabilité et montage du projet, mobilisation des aides financières et orientation vers des professionnels compétents).

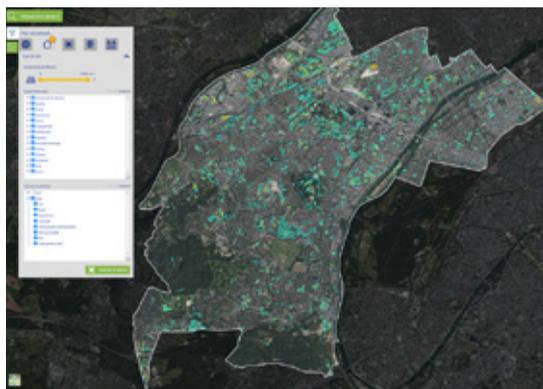
Une interface privée complémentaire est accessible à l'EPT Paris Ouest La Défense, à l'ALEC POLD et aux villes pour une analyse plus ciblée des données par bâtiments.

### NOUVEAUTÉS 2023

- **Intégration de l'API ENEDIS** qui permet d'évaluer le coût du raccordement au réseau ENEDIS en cas de revente d'électricité.



- **Intégration des données du foncier public** (données du CEREMA) dans l'interface privée pour permettre aux villes d'identifier et de distinguer les bâtiments par typologie, notamment les bâtiments publics.



### CHIFFRES CLÉS

# 1680 visiteurs

enregistrés en novembre 2022 ;  
depuis janvier 2023, la fréquentation de l'outil s'est stabilisée autour de 200 utilisateurs par mois.

#### Répartition des visiteurs par géolocalisation (entre novembre 2022 et novembre 2023) :

Ville	Nombre de visiteurs
Courbevoie	712
Garches	484
La Garenne-Colombes	458
Levallois-Perret	288
Nanterre	1115
Neuilly-sur-Seine	263
Puteaux	1401
Rueil-Malmaison	725
Saint-Cloud	634
Suresnes	769
Vaucresson	659
Communes hors du territoire	123

# MOBILITÉS

ENCOURAGER DES MODES  
DE DÉPLACEMENTS  
MOINS POLLUANTS



FACILITER  
LES DÉPLACEMENTS  
ET LIMITER  
LES POLLUTIONS

BIEN ANCRÉ, LE RÈGNE DU TOUT VOITURE S'EFFRITE CEPENDANT, SOUS LE DOUBLE EFFET DE L'AUGMENTATION DES PRIX DES CARBURANTS ET DE LA PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DES DANGERS LIÉS À LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE.

ACCÉLÉRATEUR DE TRANSITION, PARIS OUEST LA DÉFENSE CONSTRUIT UNE STRATÉGIE CONCERTÉE POUR STIMULER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT : ÉTUDES, DIAGNOSTIC ET SCHÉMA DIRECTEUR DESSINENT AINSI LES CONTOURS D'UNE POLITIQUE DE LONG TERME, TANDIS QU'À PLUS BRÈVE ÉCHÉANCE, LA MULTIPLICATION DES AIDES ENCOURAGE LA MUTATION DES COMPORTEMENTS DE DÉPLACEMENT AU PROFIT DES MOBILITÉS DOUCES ET DÉCARBONÉES.

## Geovelo, vers une communauté de cyclistes connectés

En 2022, l'EPT Paris Ouest La Défense a démarré un partenariat avec la Compagnie des mobilités, spécialisée dans le calcul d'itinéraires et l'analyse de données cyclables pour les collectivités. L'application mobile Geovelo,

gratuite, permet à chaque utilisateur qui la télécharge de retrouver toutes les pistes et aménagements cyclables disponibles, les meilleurs itinéraires et balades, la position des parkings sécurisés et des stations de vélo en libre-service. L'objectif est de permettre au territoire d'améliorer le réseau cyclable de ses 11 communes, de faciliter et de sécuriser les déplacements des cyclistes, de réaliser les aménagements en lien avec le schéma directeur cyclable. Le partenariat permet ainsi d'inciter les habitants à choisir un mode de déplacement bon pour la santé et peu émetteur de gaz à effet de serre. La start-up fournit à Paris

Ouest La Défense des statistiques et cartographies générales sur la pratique des cyclistes, comme les kilomètres parcourus, la distance moyenne des trajets, la vitesse moyenne de chaque utilisateur, ou encore les zones accidentogènes. Elle fournit aussi des signalements anonymisés sur les habitudes des utilisateurs de l'application. Le partenariat permet également d'animer une communauté « Paris Ouest La Défense » sur l'application, qui comptait environ 22 000 membres en décembre 2023 et qui propose régulièrement des défis.

### Le + de l'innovation

#### DÉFI GEOVELO : RÉCOMPENSER LE RÉFLEXE VÉLO

À l'occasion de la Semaine européenne de la Mobilité, l'EPT Paris Ouest La Défense a soumis les cyclistes du territoire à un défi, à la fois sportif et citoyen, du 16 septembre au 6 octobre 2023. L'objectif était d'encourager celles et ceux qui auraient le plus emprunté leur vélo sur cette période, afin de promouvoir les cyclistes du quotidien qui privilégient la régularité à la distance. Alexandre, le gagnant du défi, fait partie de ces personnes qui ont remplacé leur voiture par un vélo à assistance électrique pour leurs trajets quotidiens domicile-travail sur le territoire.



Alexandre M., gagnant du challenge POLD x Geovelo

# Mieux rouler à vélo, un cadre stratégique

Le schéma directeur cyclable de Paris Ouest La Défense a été approuvé par le conseil de territoire du 29 juin 2021. Il inscrit le déploiement de la mobilité cyclable sur le territoire dans un cadre stratégique, articulé autour de 3 axes :

## Axe 1

### Répondre à la demande potentielle de déplacements

Cet axe vise à comprendre les enjeux de mobilités sur le territoire : évaluer les déplacements domicile-travail et domicile-étude, le rabattement vers les gares, les enjeux d'intermodalités, les déplacements tous motifs (liaisons entre les pôles générateurs de déplacements majeurs).

## Axe 2

### Compléter le maillage structurant

L'objectif est de réaliser les grandes continuités cyclables au sein des villes, entre les villes du territoire et vers l'extérieur du territoire. Le schéma directeur cyclable de Paris Ouest La Défense définit 3 niveaux de priorisation des aménagements et recense les « obstacles / points durs » à résorber sur le territoire.

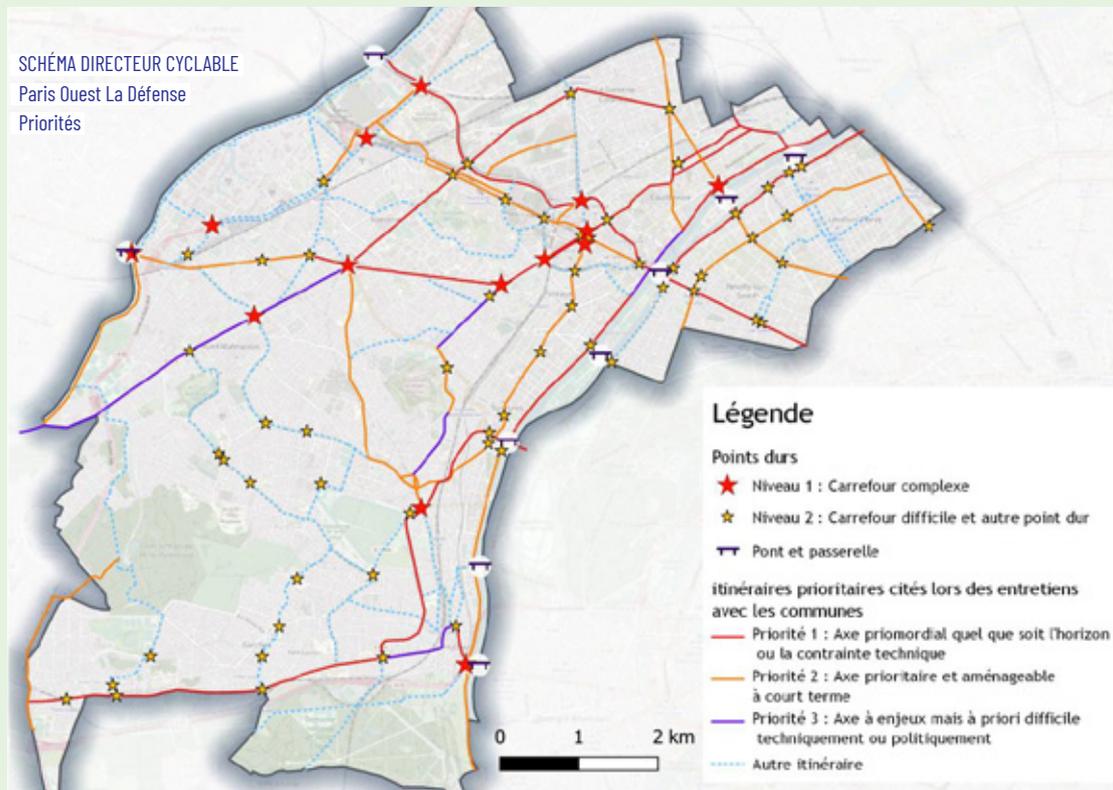


## Axe 3

### Prendre en compte les attentes des usagers

L'objectif est de prendre en compte les retours d'usagers sur la pratique cyclable (associations, enquête, Geovelo, etc.) pour mieux adapter le service aux usagers en matière de guidage, de signalétique, de stationnement et d'aménagement.

En complément, le schéma directeur cyclable vise aussi à faciliter les échanges avec les gestionnaires d'infrastructures et soutenir les demandes de subventions, pour les travaux, auprès des financeurs (métropole du Grand Paris, Région Île-de-France, État).



## BILANS ET PERSPECTIVES

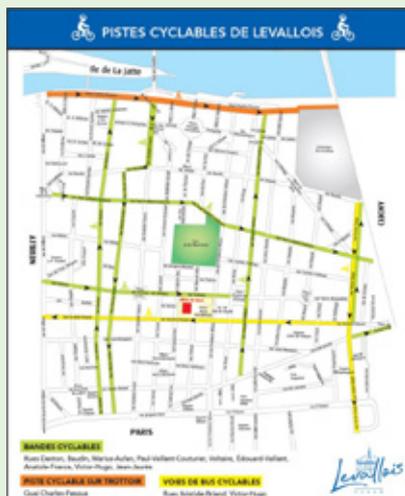
### LEVALLOIS-PERRET

#### Stationnements vélos en 2023

- 221 arceaux vélos
- 683 arceaux moto + vélo
- 11 stations Vélib'
- Des stationnements et abris IDF Mobilités installés rue Anatole France



**Aménagements 2024 :** programme d'aménagement des carrefours et des angles de rue avec pose de nouveaux stationnements vélos, soit une vingtaine de sites supplémentaires disposant chacun de 5 arceaux.



### NANTERRE

#### Arceaux en libre-service sur voirie

- 2022 : +38
- 2023 : +164



#### Aménagements

Réalisés en 2022 :

- Des bandes cyclables sur l'avenue F. Arago (RD131) ; une continuité est prévue sur l'avenue F et I. Joliot-Curie (RD131)
- Une vélo-rue sur la rue Anatole France
- Une piste bidirectionnelle existante sur l'avenue de la Commune de Paris, entre la rue Becquet et la rue Baillet ; une continuité est prévue
- Le boulevard du 17 octobre 1961 et le boulevard de Pesaro (RD23)

Des études sont en cours pour des travaux à réaliser en 2025 et 2026 :

- Rue Jean Perrin
- Avenue G. Clemenceau (RD913)
- Avenue V. I. Lénine (RD991)
- Rue de Saint-Cloud
- Rue de la Garenne

### PUTEAUX

#### Réalisés en 2023

- 13 km de voies cyclables
- Toutes les voies communales sont à double sens pour les cyclistes (limitation de vitesse à 30 km/h)
- Marquage au sol de la totalité des rues en double sens cyclable
- 960 stationnements vélo
- 1 escalator-vélo sur le quai Dion-Bouton
- 6 stations de gonflage et bornes de réparations
- 2 triporteurs disponibles à la location
- 198 accroches pour trottinettes
- 2 stations Vélib'
- 30 sas de sécurité pour vélo

Depuis 2021, 300 000 euros de subventions pour aide à l'achat de vélos mécaniques, électriques et leurs accessoires (panier, sacoche, casque, antivol, lampe, sonnette, catadioptre, dispositif réfléchissant, écarteur de danger, protège selle, siège enfant et porte bébé).

**Projet de RER Vélo Île-de-France sur la RD913** (piste bidirectionnelle de 550 m linéaires) reliant la rose de Cherbourg (La Défense) au rond-point des Bergères.

### SURESNES

#### Arceaux sur la voie publique

- Avant 2021 : 220
- En 2023 : 390, auxquels s'ajoute la consigne sécurisée de la gare de Suresnes Mont Valérien (20 places)

#### Linéaire de pistes cyclables

- Avant 2021 : 3 990 ml
- En 2023 : 4 330 ml (+980 ml en travaux jusqu'à déc. 2023)

#### Linéaire de bandes cyclables

- Avant 2021 : 15 ml
- En 2023 : 314 ml

**Signalétique M12 :** 103 panneaux installés avec le concours de l'association Cyclonade

#### 6 stations d'auto-réparation

# Observatoire territorial et stratégique de la mobilité

## La mobilité observée de près



L'EPT Paris Ouest La Défense a noué un partenariat avec IFP Energies nouvelles (IFPEN) et l'Université Paris Nanterre pour lancer en 2022-2023 son Observatoire territorial et stratégique de la mobilité (OTSMOB). Action concrète commune de cette convention-cadre, l'OTSMOB vise à analyser et modéliser les données de mobilité sur le territoire, pour

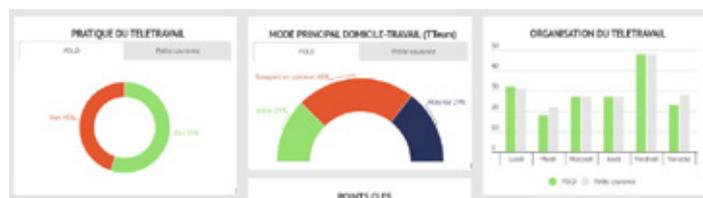
mieux comprendre et anticiper les déplacements liés au travail et à la vie quotidienne. Cette collaboration vise à créer une cartographie dynamique des flux, afin de devenir un véritable outil d'aide à la décision pour les élus. Le projet, lancé en octobre 2021 et financé à 100 % par la Caisse des dépôts et consignations, doit durer 36 mois. Paris Ouest La Défense fait face à des changements de comportements dus à la crise sanitaire, comme le fort développement du télétravail, et à des enjeux environnementaux, comme la restriction de circulation des véhicules thermiques ou encore le développement des mobilités douces. Par exemple, le vélo, notamment le vélo à assistance électrique (VAE), est davantage utilisé sur des trajets domicile-travail plus longs, en provenance de villes plus éloignées, parfois même en dehors du territoire.

Ces mutations ont un impact direct sur la mobilité au sein du territoire, qui comporte à la fois des zones centralisées très bien desservies, notamment le quartier d'affaires de La Défense, et d'autres qui ne le

sont pas du tout. À ce titre, les communes ont besoin de comprendre les dynamiques de ces nouveaux enjeux de mobilité, pour adapter les aménagements publics aux besoins des usagers. Pour construire cet Observatoire au plus proche de la réalité du terrain, le recueil et l'analyse des données sont des éléments clé. S'il est impossible de collecter toutes les données, centraliser les plus importantes, les mettre en relation, les fusionner ou leur appliquer un traitement algorithmique permettra de dégager des tendances et de proposer une visualisation de toutes ces informations. Les données traitées ont ainsi été récupérées auprès de différentes sources : Île-de-France Mobilités, département des Hauts-de-Seine, data.gouv, Observatoire de la Mobilité en Île-de-France (OMNIL), Strave, Geco Air, Uber, Sytadin, Velib, etc.

Après plusieurs mois de développement, l'outil a commencé à être testé en interne, avec les services mobilités des villes du territoire. Une dizaine de cas d'usage sont analysés dans un premier temps. Ils concernent aussi bien l'usage du vélo, que la marche ou la voiture.

L'OTSMOB a permis de visualiser, sous forme de tableau de bord, l'impact du télétravail sur les enjeux de mobilités et offre une analyse de la fréquentation des principaux transports en commun de 2015 à 2022.



### VERS UNE OPTIMISATION DES LIGNES DE BUS LOCALES

L'EPT Paris Ouest La Défense s'est doté, par délibération du 20 décembre 2017, d'une compétence « Étude, coordination et appui dans le domaine de la mobilité, pour des projets ayant un impact territorial ou concourant à la mise en œuvre du projet de territoire », qui recouvre notamment l'objectif de « coordonner le maillage des transports en commun ».

À l'occasion de la mise en concurrence des lignes de bus d'ici 2025,

à Paris et en petite couronne, les services réguliers locaux (SRL) en circulation dans plusieurs villes vont devoir appliquer cette disposition à l'échéance de leur contrat avec leur exploitant – la RATP – prévu fin 2024.

Ces villes, désignées Autorités Organisatrices de Proximité (AOP) par le biais de conventions avec Île-de-France Mobilités (IDFM) – l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) – sont chargées de l'organisation de l'exploitation

(excepté la politique tarifaire) des lignes de transports locales.

Les villes concernées sont Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison et Suresnes. Cette étude vise à orienter les décideurs publics sur les modalités de mise en concurrence et de contractualisation à venir, ainsi que les opportunités de mise en commun de l'exploitation des lignes.

L'étude a démarré en septembre 2023 et devrait être finalisée début 2024.

# Zone à faibles émissions (ZFE)

## Qui, quand, comment ?

Afin d'améliorer la qualité de l'air, enjeu de santé publique, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre émises par

le secteur des transports, la métropole du Grand Paris a mis en place une Zone à faibles émissions métropolitaine (ZFE<sub>m</sub>) sur le périmètre intra-A86. L'ensemble du territoire de Paris Ouest La Défense est concerné par cette mesure.

Peu à peu, sur cette zone, des restrictions de circulation s'appliquent aux véhicules qui affichent les vignettes Crit'Air les plus polluantes :

- Vignettes Crit'Air 5 depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019.
- Vignettes Crit'Air 4 depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021.

**L'objectif est d'atteindre 100 % de véhicules propres en 2030.**

Les règles de restriction de la ZFE<sub>m</sub> s'appliquent à tous les deux roues motorisés, aux voitures particulières et aux véhicules utilitaires, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00, hormis les jours fériés. Pour les poids lourds, les cars et les autobus, la restriction s'applique tous les jours de 8h00 à 20h00.



### CARTE DE MISE EN PLACE DE LA ZFE MÉTROPOLITAINE

En juillet 2023, le Conseil métropolitain a repoussé au 1<sup>er</sup> janvier 2025 la restriction de circulation des véhicules aux vignettes Crit'Air 3.



## Le + de l'innovation

### AIDE À L'ACHAT DE VÉHICULES PROPRES : PARIS OUEST LA DÉFENSE SURENCHÉRIT

Pour accompagner la mise en place de la ZFE<sub>m</sub>, la métropole du Grand Paris (MGP) encourage le remplacement des véhicules thermiques, émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, par des véhicules « propres », avec une aide financière à l'achat de véhicules propres, baptisée « Métropole Roule Propre ! ».

Paris Ouest La Défense complète ce dispositif pour les résidents du territoire, en apportant un financement supplémentaire correspondant à 10 % du montant de l'aide versée par la MGP, dans la limite d'une enveloppe financière globale de 270 000 €.

Une mise à jour de la communication sur cette aide a été réalisée en décembre 2023.

### « JE ROULE PROPRE », UNE AIDE QUI PREND SON ENVOL

	bénéficiaires	Montant d'aide
2020	9	3 413 €
2021	48	19 605 €
2022	81	41 165 €
2023	84	42 827 €
<b>Total</b>	<b>222</b>	<b>107 010 €</b>

# RÉSILIENCE

## ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



AMÉNAGER  
EN PRÉSERVANT  
LE PATRIMOINE  
NATUREL,  
LA SANTÉ  
ET LA QUALITÉ  
DE VIE

**AMPLIFICATEUR DE CHALEUR, L'URBANISME TOUT BÉTON A DU PLOMB DANS L'AILE : FACE AUX PRÉVISIONS CLIMATIQUES, LA VILLE DE DEMAIN DOIT CONCILIER DENSITÉ, BIODIVERSITÉ ET RESPIRABILITÉ.**

**LA RÉALISATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL RESPECTUEUX DE LA TRAME VERTE, BLEUE, BRUNE ET NOIRE, DE MÊME QUE LA CONCRÉTISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE PLUIE DÉTERMINERONT LES NOUVELLES RÈGLES D'UN AMÉNAGEMENT URBAIN PLUS SOUCIEUX DES ÉQUILIBRES NATURELS ET, PAR CONSÉQUENT, DE LA SANTÉ HUMAINE.**

# Des marches exploratoires

## Pour adapter le territoire au changement climatique

L'Agence régionale énergie climat d'Île-de-France (AREC IDF), en lien avec l'ALEC POLD, a organisé le 5 octobre 2023 à Nanterre une opération de sensibilisation intitulée « marche sensible et intelligence collective sur

l'adaptation au changement climatique ».

L'objectif était de trouver des leviers pour améliorer la résilience du territoire, à travers un parcours exploratoire permettant d'observer les aménagements actuels et les préconisations à apporter pour répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique.

Cet événement était destiné aux élus de la commission développement durable, aux membres du comité technique développement durable et aux salariés de l'ALEC POLD. Le parcours comprenait les étapes suivantes :

- Le parc André Malraux, avec les installations de jeux pour enfants et les brumisateurs ;
- Le quartier Champs Pierreux, avec des immeubles de bureaux ;
- Le parc des Chêneveux, avec un éco-jardin ;
- La rue Sadi Carnot.

À chaque étape, le terrain devait être évalué en fonction de deux enjeux climatiques majeurs :

- Chaleur intense et canicules (+ 4 °C en moyenne) avec sécheresse ;
- Fortes pluies et ruissellement (pluies plus intenses plus fréquentes).

Cette visite de terrain s'est avérée très fructueuse, car elle a permis d'apporter des solutions concrètes d'adaptation au changement climatique sur ces espaces :

- Implanter des noues et favoriser le drainage de l'eau de pluie vers le milieu naturel ;
- Végétaliser davantage avec des essences variées (arbres, arbustes), permettant de drainer l'eau de pluie, de favoriser la biodiversité et d'apporter un îlot de fraîcheur ;
- Mettre des matériaux de sol perméables, permettant l'infiltration de l'eau de pluie et n'absorbant pas la chaleur ;
- Créer des surfaces ombragées, permettant aux habitants de se protéger de la chaleur ;
- Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts, favorisant la biodiversité et l'infiltration de l'eau pluviale ;
- Éclaircir la couleur des toitures, pour réduire l'effet d'albédo en cas de chaleur ;
- Profiter de nouveaux aménagements pour installer des panneaux solaires photovoltaïques et/ou des stationnements cyclables.

Au-delà des préconisations apportées, cet événement a permis de se confronter à la réalité du terrain, y compris sur des espaces qu'on croyait adaptés au changement climatique, et de créer une cohésion de groupe permettant un partage de bonnes pratiques entre collectivités.



# Garantir une urbanisation durable du territoire

## Un défi à relever collectivement

L'EPT Paris Ouest La Défense a engagé la réalisation du **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)**. Il s'agit d'un document d'urbanisme réglementaire qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Le PLUi vise à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire, en conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols). Le délai moyen de réalisation d'un PLUi est de 3 à 5 ans.

Les maires des 11 villes du territoire ont convenu de mener une démarche préalable au lancement du PLUi. Cette phase préparatoire a été marquée par des diagnostics approfondis, des échanges d'expérience et des discussions sur les enjeux communs et spécifiques à chaque commune, permettant de construire des objectifs communs pour le PLUi.

Plusieurs axes de travail ont été identifiés dans le cadre de cette démarche préalable :

- Une étude rétrospective et prospective sur les dynamiques de construction logement/bureau/activités du territoire a été réalisée et a permis de caractériser les effets des PLU antérieurs et des orientations données par les communes sur l'évolution de leur tissu urbain.
- Un travail collectif des élus a été effectué pour faire converger les programmes d'aménagement et de développement durable (PADD) des plans locaux d'urbanisme existants.
- La réalisation d'une « étude Nature en ville », constituée d'une part d'un « État initial de l'environnement (EIE) » et d'autre part d'un « Schéma local de la trame verte, bleue, brune et noire (STVBBN) », en lien étroit avec les objectifs du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Paris Ouest La Défense. Cette étude vise à placer la préservation de la biodiversité et des espaces de nature en ville au cœur du futur PLUi. Un appel d'offres a été publié en juillet 2022 et le marché a été attribué au groupement piloté par TerrOïko.

En 2023, la démarche du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) s'est poursuivie en étroite collaboration avec les villes. Elle a été marquée par la réalisation de cette étude Nature en ville sur les deux volets : État initial de l'environnement et Schéma local de trame verte, bleu, brune et noire. Plusieurs ateliers impliquant élus et techniciens ont été organisés pour approfondir les enjeux liés à la nature en ville.

Ces rencontres ont permis de hiérarchiser les enjeux environnementaux issus de l'état initial de l'en-

vironnement du PLUi. Simultanément, des séances de travail ont abouti à la construction collective des cartographies des trames vertes, bleues, brunes et noires du territoire, basées sur le diagnostic écologique des espèces et des espaces naturels, en déterminant les périmètres environnementaux de sauvegarde et de restauration (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques...). Cette approche participative a facilité l'élaboration d'un plan d'actions commun pour la préservation de la biodiversité. Les deux volets de l'étude Nature en ville devraient être finalisés début 2024.

Fort de cette base commune et d'objectifs partagés, le conseil de territoire a prescrit l'élaboration

### LE DPU, UN OUTIL STRATÉGIQUE MAJEUR EN PLEINE ÉVOLUTION

Le droit de préemption urbain (DPU), dont le territoire est titulaire depuis la loi égalité citoyenneté de janvier 2017, est l'outil principal des communes et du territoire pour leur action foncière, l'aménagement et la réalisation de logements sociaux. Outre son exercice direct par les aménageurs et l'établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF), dans les secteurs de maîtrise foncière définis par convention, le DPU a fait l'objet en 2023 de 28 délégations ponctuelles.

Cette diversité de délégations souligne l'efficacité du DPU comme instrument stratégique, permettant une gestion souple et adaptée des enjeux fonciers sur le territoire, en cohérence avec les objectifs d'aménagement spécifiques à chaque commune.

En 2023, le périmètre de préemption a été modifié, à Courbevoie, par délibération du conseil de territoire du 28 mars 2023 ; et à Garches, par le conseil du 27 juin 2023.

### DES TRAMES AU SERVICE DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ URBAINE

La **trame verte** fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres. <sup>(1)</sup>

La **trame bleue** fait référence aux réseaux aquatiques et humides : fleuves, rivières, canaux, étangs, zones humides. <sup>(2)</sup>

La **trame brune** est constituée par l'ensemble des éléments biotiques et abiotiques constituant les sols. <sup>(3)</sup>

Appliquées à la trame verte et bleue, l'objectif de la **trame noire** est de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse. <sup>(4)</sup>

(1) Ministère de la transition écologique

(2) Ministère de la transition écologique

(3) Site internet Trame verte et bleue

(4) Office français de la biodiversité (OFB)

du PLUi lors de sa séance du 28 juin 2023. Cette démarche, engagée, nécessitera le recours à des prestations extérieures dès 2024 et s'étendra de la préparation du projet jusqu'à l'extinction du délai de recours gracieux, soit sur une durée moyenne de 4 ans. Le plan d'actions pour le PLUi envisage les grandes étapes suivantes au cours des quatre prochaines années.

Ces étapes, bien qu'indicatives, fournissent un aperçu général de la direction envisagée pour le processus. Des ajustements pourront être effectués au fil du temps en fonction des circonstances et des besoins identifiés à chaque étape.

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : BOUSSOLE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### 1<sup>RE</sup> ANNÉE (2024)

Lancement de l'élaboration du diagnostic pour définir les grands enjeux liés au développement du territoire.

### 2<sup>E</sup> ANNÉE (2025)

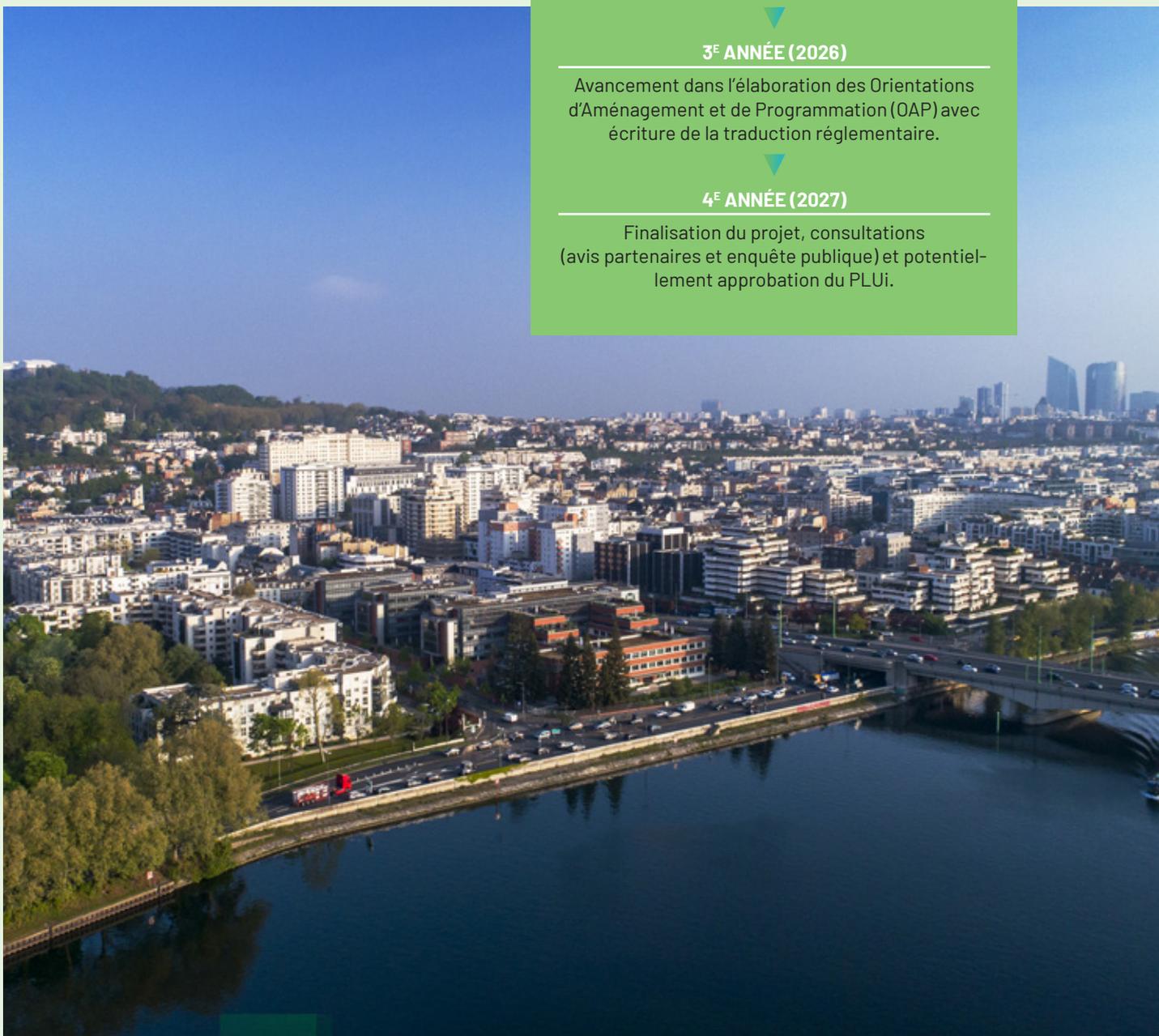
Développement de la stratégie pour le territoire, scénarisation des enjeux, et travail sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

### 3<sup>E</sup> ANNÉE (2026)

Avancement dans l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) avec écriture de la traduction réglementaire.

### 4<sup>E</sup> ANNÉE (2027)

Finalisation du projet, consultations (avis partenaires et enquête publique) et potentiellement approbation du PLUi.



# Aménagements urbains

## Les avancées de 2023



ZAC Collange Levallois-Perret

### LEVALLOIS-PERRET

#### • Clôture et suppression de la ZAC Collange :

En 2023, la ZAC Collange a été clôturée et supprimée, marquant la réalisation complète des équipements publics prévus, à savoir un équipement périscolaire, un jardin public, et un parking public. La ZAC Collange a aussi contribué à la création de 45 000 m<sup>2</sup> de logements, dont 9 860 m<sup>2</sup> dédiés au logement social, ainsi que 5 500 m<sup>2</sup> de commerces et d'espaces d'activité.

#### • Clôture et suppression de la ZAC Front de Seine :

En 2023, la ZAC Front de Seine, une zone de 40 hectares créée à Levallois-Perret en 1987 et aménagée par la SEMARELP, a été clôturée et supprimée. L'ensemble du programme d'équipements publics de la ZAC, soit plus de 78 000 m<sup>2</sup>, comprenait 3 parkings publics, 2 palais des sports, 1 lycée, 5 équipements dédiés à la petite enfance, 4 groupes scolaires, 1 médiathèque, ainsi que des aménagements d'espaces publics. De plus, la ZAC a joué un rôle clé dans la réalisation de 373 920 m<sup>2</sup> de surface de plancher de bureau, 43 895 m<sup>2</sup> d'hôtel, d'industrie, d'artisanat et de commerces, ainsi que de 353 495 m<sup>2</sup> de logements.

### RUEIL-MALMAISON

#### • Clôture et suppression de la ZAC Rueil 2000

##### Extension :

En 2023, la ZAC Rueil 2000 Extension a été officiellement clôturée et supprimée. Ce projet d'aménagement, confié à la SEML RUEIL 2000 (devenue SPL Rueil Aménagement), avait été lancé le 30 octobre 1986. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'EPT Paris Ouest La Défense a succédé à la commune de Rueil-Malmaison, approuvant par délibération du 25 juin 2019 le transfert de la concession. Les missions de la SPL Rueil Aménagement, en tant que concessionnaire de cette opération, ont été complètement achevées.

#### L'HABITAT : FINALISATIONS DE PROJETS EN 2023

L'étude relative à la convention d'équilibre territorial s'est poursuivie dans le cadre du marché conclu avec le bureau d'étude « Cf. Géo » pour la contractualisation des engagements partenariaux et l'élaboration de la convention intercommunale d'attribution (CIA). Les documents cadre (CIA et DCOA) ont été finalisés. La conférence intercommunale du logement (CIL) d'approbation s'est réunie le 10 février 2023.

L'arrêté portant approbation du document cadre d'orientation de la politique intercommunale en matière d'attribution des logements sociaux du territoire a été signé le 20 février 2023.

## SURESNES

### • Clôture de l'opération d'aménagement Émile Duclaux :

En 2023, l'opération d'aménagement de l'îlot Émile Duclaux au cœur du quartier Écluse-Belvédère a été officiellement clôturée. Cet îlot, qui constituait une rupture importante dans le paysage urbain, malgré la récente transformation du quartier, a fait l'objet d'une concession d'aménagement signée le 6 juin 2008. La commune de Suresnes avait confié cette mission à la SEM 92, devenue ultérieurement CITALLIOS. L'opération d'aménagement avait pour objectif la restructuration de l'îlot Émile Duclaux, impliquant une intervention de type démolition-reconstruction. La réalisation de cette opération aura contribué à l'amélioration du paysage urbain de Suresnes et à la transformation positive de l'îlot Émile Duclaux.

## NANTERRE

### • Clôture de la ZAC Rouget de Lisle :

En 2023, la ZAC Rouget de Lisle, située au Nord-Ouest de la commune de Nanterre, a été officiellement clôturée. Cette ZAC a été créée par arrêté préfectoral du 17 novembre 1994. Le programme des équipements publics prévu dans le dossier de réalisation de la ZAC a été intégralement exécuté, comme le programme prévisionnel des constructions achevé à hauteur de 97 %, à l'exception de la parcelle du 38 avenue de la République. Cette parcelle doit être cédée à la ville de Nanterre en vue de la réalisation d'un projet d'agriculture urbaine. La clôture de la ZAC Rouget de Lisle marque la conclusion réussie de cette opération d'aménagement, avec la réalisation significative des équipements publics et des constructions prévues.



### ATTRIBUTION DES LOGEMENTS : VERS PLUS DE TRANSPARENCE

L'élaboration d'un plan partenarial de gestion et d'information des demandeurs (PPGID) est une obligation introduite par la loi ELAN (article L441-2.8 du code de la construction et de l'habitation). Ce PPGID a vocation à faciliter l'accès des habitants au logement social ; en cela il constitue le pendant « usagers » de la convention intercommunale d'attributions (CIA), en donnant aux demandeurs des garanties sur la mise en œuvre des orientations en matière d'attribution.

Établi pour six ans, il comporte :

- les orientations destinées à assurer la gestion partagée des demandes de logement social et à satisfaire le droit à l'information des demandeurs ;
- le délai maximal dans lequel tout demandeur qui le souhaite doit être reçu après l'enregistrement de sa demande de logement social ;
- les modalités d'organisation et de fonctionnement d'un service d'information et d'accueil des demandeurs de logement social auquel contribuent les bailleurs sociaux, l'État et les réservataires ;
- un système de qualification de l'offre de logements sociaux du territoire en fonction d'indicateurs fixés par le plan, qui doit permettre de prendre en compte la situation de l'ensemble immobilier et son classement dans la recherche de candidats pour orienter les ménages prioritaires ou économiquement fragiles dans des secteurs ou des résidences aux capacités d'accueil établies ;
- un système de cotation de la demande ;
- le recours ou non à la location choisie.

Le lancement du PPGID a été prescrit le 28 mars 2023, et les travaux ont progressé en collaboration avec les villes et les partenaires de la conférence intercommunale du logement. Afin de respecter les échéances réglementaires, les travaux de l'année 2023 ont été centrés sur l'élaboration du dispositif de cotation de la demande et du Service d'information et d'accueil (SIAD). Le bureau d'étude Cf. Géo accompagne cette démarche.

Fin 2023, tandis qu'une première version de la grille de cotation avait été élaborée, les travaux se poursuivaient. La finalisation du PPGID est prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

# Assainissement et eaux pluviales

## Entretenir et renouveler les réseaux

Pour améliorer à la fois leur connaissance des réseaux et l'aménagement du territoire, les villes ont décidé de mettre en œuvre un **Schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales** (SDA et

EP). Depuis le 6 avril 2021, un bureau d'études spécialisé coordonne la conception de ce schéma et les documents associés, à savoir :

- un zonage de l'assainissement « collectif et non-collectif » ;
- un zonage des « eaux pluviales » ;
- un diagnostic permanent du système d'assainissement.

### LES CAMPAGNES DE CONTRÔLE ET D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Chaque année, des campagnes d'inspection pédestre et télévisée ainsi que des opérations de curage de réseau, pompage et entretien des bassins et des postes de relevage sont réalisées tout comme l'extraction de boues et sables. En 2022, c'est 842 tonnes qui ont été extraites des réseaux, avaloirs et ouvrages pour un linéaire de curage de 24 kilomètres.

Ce projet très technique, en raison des nombreuses campagnes de mesure, des données et des enquêtes publiques à mener, devrait en principe déboucher sur un SDA et EP au bout de trois ans. Le projet s'effectue en quatre phases. En 2022, les phases 1 et 2 ont été finalisées et la phase 3 a pu démarrer. Cette dernière phase s'est poursuivie et achevée en 2023, et la phase 4 a été également amorcée en parallèle du démarrage du zonage.

L'objectif de ce document, qui va planifier les opérations de renouvellement et d'entretien des réseaux, est de réduire les dysfonctionnements, les rejets de pollution et les surcoûts d'exploitation qui en découlent. Il contribue aux objectifs du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Seine-Normandie. Il répondra aussi aux nouvelles conditions d'octroi des aides de l'agence de l'eau (son 11<sup>e</sup> programme actuel), permettra éventuellement de prétendre aux aides de son 12<sup>e</sup> programme (à venir), d'engager une vision prospective et patrimoniale du réseau d'assainissement, grâce à un autodiagnostic et un plan pluriannuel d'investissement.



Aménagement eaux pluviales, Parc des Chenevreaux à Nanterre

Les acteurs de la construction devront prévoir des actions pour limiter l'imperméabilisation des sols : infiltration à la parcelle, récupération des eaux de pluie et maintien de pleine terre. Le contrat de bassin leur permettra d'intégrer la gestion des eaux pluviales à leurs aménagements.

L'infiltration des eaux de pluie à la parcelle, dictée par le **règlement d'assainissement collectif intercommunal** qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2020, fait partie des évolutions importantes de la gestion des eaux à l'échelle d'un territoire. Il garantit le principe du « zéro rejet », les usagers doivent gérer les « eaux pluviales » à la parcelle et caractériser leurs branchements, délimiter les usages et préciser les modalités de raccordement.

En outre, ce texte précise les volumes et la qualité des eaux déversées, tout en s'assurant que le service d'assainissement est contrôlé en permanence. Le rappel de l'application de ces principes, évoqués dans le règlement d'assainissement, a été renforcé en 2023, avec l'aide d'une stagiaire, pour leur prise en compte par les services d'urbanisme lors des procédures d'instruction de permis de construire.



## Le + de l'innovation

### MAINTENIR À FLOT LE RÉSEAU D'EAU

En 2023, les syndicats poursuivent la réalisation de leur programme de travaux pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable, ceci afin d'améliorer leur taux moyen de renouvellement. Ce taux comprend les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées, ainsi que les sections réhabilitées hors nouveaux branchements. En 2022, ce taux était de 0,93 % pour Sénéo, 1,05 % pour Sedif et 0,72 % pour Aquavesc.

## MARCHÉS DE GESTION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT : BONNES PRATIQUES ET PISTES D'OPTIMISATION

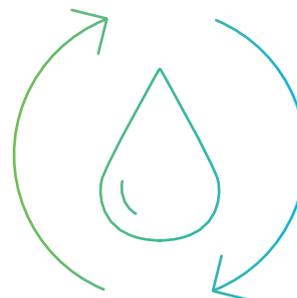
Depuis 2020 et jusqu'en 2024, deux contrats mutualisés de concession de service public sont en cours pour les périmètres de Courbevoie, Levallois-Perret et Puteaux d'une part (Lot 1), et ceux de Rueil-Malmaison, Suresnes et Vaucresson d'autre part (Lot 2). Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, la ville de Garches, qui fonctionnait en régie, a rejoint le lot 2 du contrat de délégation de service public. Grâce à ces contrats, dictés par leur volonté de maîtrise du patrimoine et des indicateurs de suivi réguliers, ces villes ont amélioré la connaissance de leur réseau et la gestion de leur service d'assainissement.

Pour le périmètre de Nanterre, toujours en régie, le contrat de prestation de services, d'une durée de 4 ans ferme, est arrivé à échéance le 31/12/2023. Son renouvellement est en cours.

Le travail initié en 2022 sur l'élaboration d'un dossier de consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du renouvellement des contrats de concession de service public au 1<sup>er</sup> janvier 2025 s'est poursuivi courant 2023 avec la sélection d'un bureau d'études et le démarrage de la phase 1 de la prestation. Cette phase préparatoire porte sur la collecte, la synthèse des besoins et la proposition des scénarios d'allotissement des futurs contrats.

En 2023, deux marchés communs ont été notifiés sur le territoire :

- Le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de diagnostics et préconisations de scénarios de gestion, l'assistance à la passation et le suivi des contrats de concession de service public (CSP) pour la gestion et l'exploitation des réseaux d'assainissement des villes de Courbevoie, Garches, La Garennes-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes et Vaucresson.
- Le contrat de travaux de création et de réhabilitation des ouvrages d'assainissement sur une partie du territoire (Courbevoie, Garches, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Suresnes et Vaucresson), qui comprend 2 lots.



# Bassin versant de la Seine

## Un joyau écologique à préserver

Depuis 2020, Paris Ouest La Défense et 10 villes du territoire (Courbevoie, Garches, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes, Vaucresson) sont adhérents du **contrat eau trame verte & bleue, climat des plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2020-2024**. La cellule d'animation de ce contrat est pilotée par **l'association Espaces**, qui agit en faveur de la préservation de la nature et de la biodiversité tout en accompagnant l'insertion par l'emploi.

Le contrat vise à accompagner les collectivités dans des actions de conservation et de restauration des trames écologiques du bassin versant de la Seine. Ces actions permettent de lutter contre l'érosion des sols et de la biodiversité, accentuée par l'artificialisation des sols, de maintenir et restaurer les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques, ce qui, à terme, réduit les risques d'inondation et améliore le cadre de vie. Les projets sont soutenus financièrement par l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), la Région Île-de-France et la métropole du Grand Paris.

### À titre d'exemple, ce contrat a permis :

- la renaturation des berges de l'étang au Parc Richelieu à Rueil-Malmaison en 2022 ;
- l'extension du Parc du chemin de l'Île à la ZAC des Papeteries par la Société publique locale d'aménagement et de gestion de la ville de Nanterre, en 2022 ;
- la valorisation et la restauration des berges de Seine sur l'île de Puteaux en 2022 ;
- l'organisation d'une Rando de l'Inf' eau à Saint-Cloud en 2022 ;
- la renaturation de la cour de l'école maternelle des Grandes Fermes à Vaucresson en 2023 ;
- l'organisation d'une demi-journée de sensibilisation et de formation des élus du territoire Paris Ouest La Défense aux enjeux de gestion des eaux pluviales et des eaux usées le 20 décembre 2023.

L'élaboration du schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales de Paris Ouest La Défense fait partie des projets inscrits dans le contrat.



### DES COURS VÉGÉTALISÉES POUR RAFRAÎCHIR ÉCOLES ET ÉCOLIERS

Afin de répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique, plusieurs villes du territoire ont réalisé des projets de renaturation de cours d'écoles. Ces cours végétalisés permettent de créer des espaces rafraîchis, ce qui améliore le ressenti des élèves et du personnel en période de forte chaleur, et d'améliorer la gestion des eaux pluviales à la parcelle, ce qui réduit le risque d'inondation et le phénomène de retrait-gonflement des sols.

Parmi les projets réalisés ou à venir :

Garches – école Gaston Ramon ;

La Garenne-Colombes – école René Guest ;

Nanterre – école Groues 1 ;

Nanterre – école Honoré de Balzac ;

Nanterre – école Pavillon des Lilas ;

Nanterre – école Pablo Neruda ;

Nanterre – école Maxime Gorki ;

Nanterre – école Elsa Triolet (2024) ;

Neuilly-sur-Seine – collège André Mauroi ;

Puteaux – école Parmentier ;

Puteaux – école Marius Jacotot ;

Saint-Cloud – école du Centre ;

Saint-Cloud – école du Val d'Or ;

Saint-Cloud – école de Montretout ;

Suresnes – école Les Cottages ;

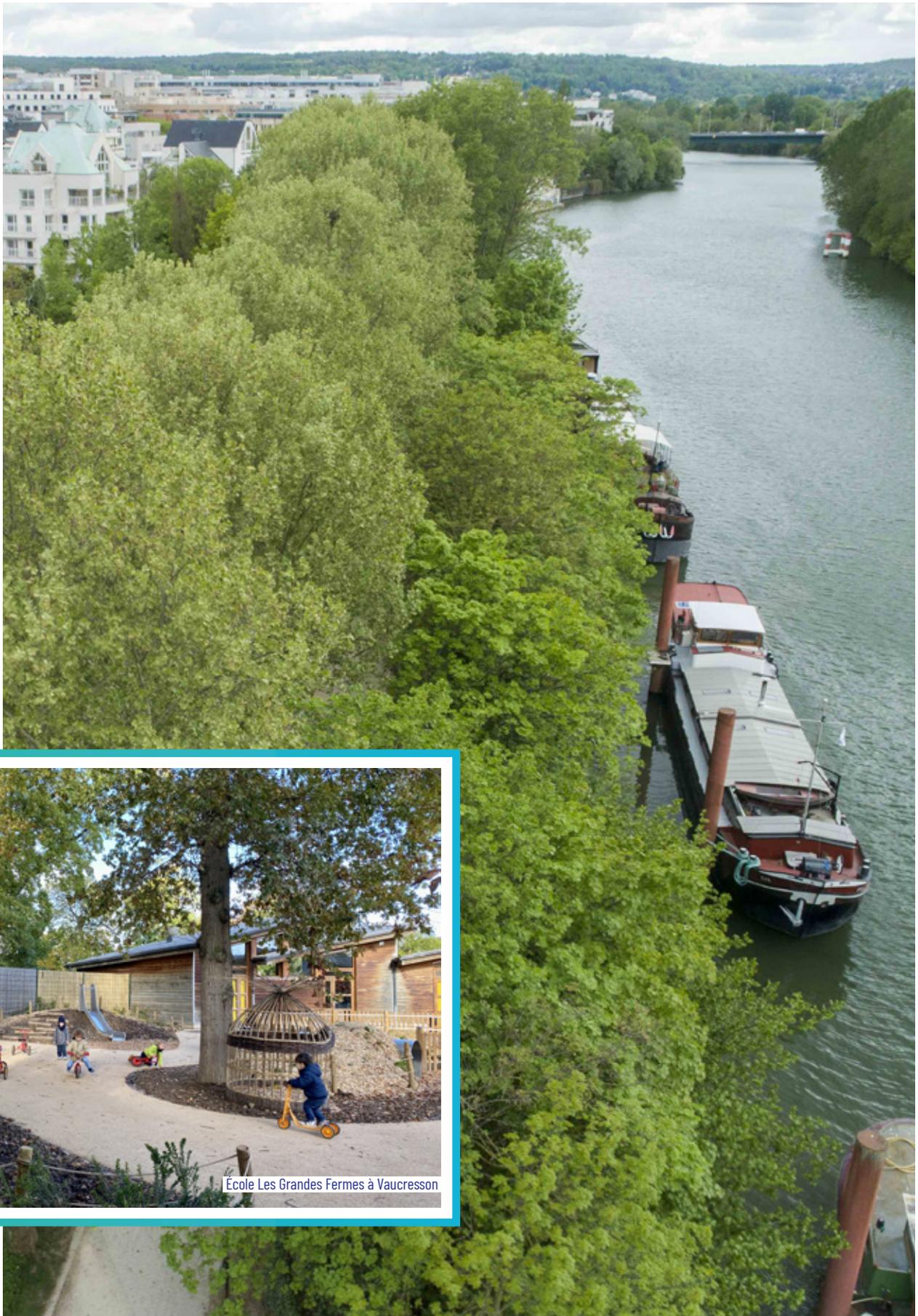
Suresnes – école Robert Pontillon ;

Vaucresson – école Les Grandes Fermes ;

Vaucresson – école Les Peupliers (2024/2025) ;

Vaucresson – école Du Coteau (2026).





Ecole Les Grandes Fermes à Vaucresson

# VIVRE ENSEMBLE

SOUTENIR  
DES SOLUTIONS  
CONCRETES  
ET DURABLES



PROMOUVOIR UNE  
CONSOMMATION  
RESPONSABLE ET  
COLLECTIVE

VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE PLUTÔT QUE LINÉAIRE, POUR ENCOURAGER LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE, PLUTÔT QUE L'USAGE UNIQUE : FACE À CE NOUVEAU LOGICIEL DE CONSOMMATION, PARIS OUEST LA DÉFENSE DÉVELOPPE DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR ASSUMER LES RESPONSABILITÉS QUI LUI INCOMBENT AU TITRE DE SA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS.

EXEMPLARITÉ DE SES PRATIQUES ET ACTIONS DE SENSIBILISATION DES PUBLICS FONT AUSSI PARTIE DES LEVIERS MOBILISÉS AU SERVICE DE L'AVÈNEMENT D'UNE CONSOMMATION PLUS RESPONSABLE.

## La transition alimentaire en partage

Dans le cadre des actions de soutien à l'emploi et à l'économie locale, l'État, la Région Île-de-France et l'EPT Paris Ouest La Défense, en partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Île-de-France (CRESS IDF), ont organisé une demi-journée de **rencontres autour de l'Économie circulaire et de la transition alimentaire** le 28 novembre 2023 à Courbevoie.

Cet événement avait pour objectifs de faire se rencontrer les acteurs publics (villes, EPT, MGP, Région IDF, État), les entreprises et les acteurs associatifs présents sur le territoire, afin de favoriser le partage d'expérience et découvrir des solutions nouvelles. La thématique de la transition alimentaire dans le domaine de l'économie circulaire était l'occasion pour les acteurs présents d'évoquer leurs besoins, leurs problématiques et enjeux, et de partager des retours d'expériences de projets réussis.

L'événement s'organisait en deux temps :

### Une table-ronde avec des retours d'expériences inspirants

Divers temps d'intervention ont permis de rappeler le contexte et le positionnement du territoire Paris Ouest La Défense, en lien avec le Plan climat air énergie territorial. La Région Île-de-France, la CRESS Île-de-France, l'Ademe, le GIP Maximilien, Orée et la métropole du Grand Paris ont pu présenter leurs stratégies, dispositifs d'aides et outils d'accompagnement des acteurs publics et privés vers la transition alimentaire et l'économie circulaire.

Enfin, quelques villes du territoire ont partagé leur retour d'expérience : les projets d'agriculture urbaine à Nanterre, les chartes anti-gaspillage alimentaire à Courbevoie et Rueil-Malmaison, l'expérimentation de collecte des biodéchets ménagers à Levallois-Perret.

### Un networking

Dans un esprit de mise en réseau, des rendez-vous qualifiés étaient organisés entre les acteurs publics, privés et associatifs afin qu'ils puissent échanger plus en détail sur leurs besoins communs.





## MISE EN ŒUVRE DU PLPDMA

### Axe A Être exemplaire en matière de prévention des déchets



#### Action A1 – Établir un diagnostic des déchets et des pratiques des administrations publiques et de leurs établissements

Un diagnostic est en cours au niveau des services centraux de Paris Ouest La Défense sur la mise en place du tri des déchets au sein des bureaux des agents. Ce diagnostic consiste à évaluer les types de déchets produits par les agents, les habitudes de tri et la perception de la poubelle au bureau. Il s'agit également d'analyser l'ensemble du parcours du déchet pour s'assurer qu'il sera bien valorisé si le geste de tri est respecté par les agents.

À titre d'exemple, la ville de Nanterre a lancé un Plan de l'administration communale pour la transition écologique (PACTE) qui prévoit la généralisation des poubelles de tri, le tri à la cantine municipale, l'interdiction de certains achats (ex : bouteilles en plastique), l'installation de fontaines à eau, la formation des agents aux écogestes.

# Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas

L'EPT Paris Ouest La Défense a engagé en 2022 la réalisation du **programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés** (PLPDMA). Ce document obligatoire, inscrit comme action du Plan climat air énergie territorial, fixe des orientations majeures et un plan d'actions pour réduire les quantités de déchets produits sur le territoire, en favorisant la réutilisation, le réemploi et le recyclage, conformément aux principes de l'économie circulaire.

Le PLPDMA a été adopté par le conseil de territoire du 28 mars 2023. Il s'applique pour une durée de 6 ans et fixe comme objectif principal de réduire de 13 % la quantité de déchets ménagers et assimilés d'ici 2029. Il est composé du rapport de synthèse de la consultation publique qui s'est achevée début 2023, d'un diagnostic détaillé de la gestion des déchets sur le territoire et d'un plan d'actions comprenant 8 axes stratégiques, définis par l'Ademe, et 20 fiches actions thématiques.

À la suite de l'adoption du PLPDMA, l'EPT Paris Ouest La Défense a recruté une chargée de prévention des déchets, en poste depuis le 1<sup>er</sup> août 2023, pour assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'actions.

### Axe B Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets



#### Action B1 – Promouvoir une stratégie de communication en faveur de la prévention des déchets (gaspillage alimentaire, compost, économie circulaire)

Une consultation va être menée, début 2024, pour choisir une assistance en communication en vue de la mise en place d'une stratégie de communication sur les déchets, et particulièrement sur les actions de prévention inscrites dans le PLPDMA.



#### Action B2 – Installer des dispositifs de tri des déchets

En ce qui concerne le tri des déchets hors foyer, Paris Ouest La Défense s'est engagé en 2023 à répondre à l'appel à projet de CITEO et Adelphe, qui accompagnent financièrement le territoire pour le déploiement d'équipements de tri.

### Axe C Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets



#### **Action C1 – Etude de faisabilité/d’opportunités sur l’instauration d’une tarification incitative**

Un dossier a été déposé en novembre 2023 pour obtenir des aides de la Région Île-de-France, puis de l’Ademe, pour réaliser une étude de faisabilité sur l’instauration d’une tarification incitative. Le cahier des charges est en cours d’élaboration.

### Axe D Lutter contre le gaspillage alimentaire



#### **Action D1 – Mobiliser tous les publics contre le gaspillage alimentaire (ménages, scolaires, administrations publiques, associations, entreprises)**

En 2023, les villes de Levallois-Perret et Puteaux ont à leur tour mis en place une charte anti-gaspillage alimentaire, après les villes de Courbevoie, La Garenne-Colombes et Rueil-Malmaison. Ce sont à présent 5 villes qui s’engagent avec les professionnels à réduire les déchets alimentaires produits sur le territoire. D’autres villes comme Saint-Cloud et Nanterre souhaitent s’engager dans la même voie.

### Axe E Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets



#### **Action E3 – Renforcer le déploiement du compostage (domestique et partagé) et créer une culture commune autour de ces pratiques**

L’étude biodéchets effectuée en 2023 par le bureau d’études Elcimaï a présenté le compostage comme une des solutions de tri à la source des biodéchets. L’ensemble des villes de Paris Ouest La Défense a souhaité compléter cette solution avec une collecte séparative en point d’apport volontaire (PAV) ou en porte-à-porte (PAP). Les villes de Garches, Saint-Cloud et Vaucresson placent le compostage en priorité.

### Axe F Augmenter la durée de vie des produits



#### **Action F1 – Développer le réemploi pour allonger la durée de vie des objets**

Paris Ouest La Défense a conventionné, jusqu’en 2025, avec deux associations pour soutenir des structures de ressourceries : La Fabric’ca à Suresnes et Le Cercle à Rueil-Malmaison.

Les partenariats avec les éco-organismes, tels qu’Ecosystem avec le dispositif « Je donne mon électroménager » ou la collecte des textiles avec Le Relais et Ecotextile, sont reconduits.

### Axe I Axe transversal



#### **Action I1 – Diffuser les outils et bonnes pratiques en matière de consommation responsable**

Fin 2023-début 2024, un « chatbot » (agent conversationnel) sera présent sur la page déchet du site internet de Paris Ouest La Défense : il permettra de sensibiliser les habitants à la prévention des déchets.



World Cleanup Day, 14 septembre 2023, Neuilly-sur-Seine

# Le Sycdom, un partenaire engagé sur le territoire

Paris Ouest La Défense a signé un contrat d'objectifs avec le Sycdom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers. Dans le cadre de ce contrat, les villes du terri-

toire ont accès à différents moyens de sensibilisation auprès des habitants :

- Des animations clés en mains sous forme de stand ;
- Des déambulations lors d'évènements ;
- Des opérations en porte-à-porte auprès des habitants ;
- Des supports de communications.

Au cours de l'année 2023, **16 animations** de ce type, animées par le Sycdom, ont eu lieu sur des sujets variés : compostage, réemploi, consommation responsable, gaspillage alimentaire...

Tandis que la ville de Suresnes a organisé d'avril à juin 2023 une grande opération en porte-à-porte pour sensibiliser l'ensemble des Suresnois au tri des déchets, Nanterre a lancé un défi Famille Zéro Déchet avec ses habitants.

## OPÉRATION CITOYENNE POUR VILLE PROPRE

La ville de Neuilly-sur-Seine a organisé une opération de ramassage de déchets et de sensibilisation lors du World CleanUp Day du 14 septembre 2023.

107 salariés, de 10 entreprises du territoire, ont participé à ce défi :

- 7 à Neuilly-sur-Seine : CMS Francis Lefebvre, Grant Thornton, LEEEN, Line Data, Square Management, Suntory, Uriage
- 1 à Courbevoie : OCEA Smart Building
- 1 à Levallois : Atradius
- 1 à La Défense : Allianz Trade

Ce sont environ 770 litres de déchets recyclables, 770 litres de déchets non-recyclables et 12 000 mégots qui ont été ramassés.

## Le + de l'innovation

### OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

La ville de Nanterre organise un défi « famille zéro déchet » de septembre 2023 à mai 2024 : les 30 familles, qui vont suivre régulièrement des ateliers de sensibilisation et de prévention, pèseront leurs déchets au quotidien. La majorité des ateliers de ce défi sont animés par le Sycdom.



World CleanUp Day, 14 septembre 2023, Neuilly-sur-Seine

# Des prix pour booster l'innovation à impact

Afin de soutenir et d'accompagner les innovations répondant aux problématiques économiques, sociétales et environnementales, Paris Ouest

La Défense a lancé la **4<sup>e</sup> édition du Prix de l'innovation** en 2023.

Depuis 2016, les prix remis à cette occasion ont pour but de connecter, faciliter et diffuser l'innovation sur le territoire et de donner les clés de réussite aux entrepreneurs d'aujourd'hui et de demain. Déclinés en 3 catégories, ils valorisent et récompensent les initiatives positives, qu'elles soient celles de start-ups, d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, d'associations ou d'entreprises françaises déjà établies. Leurs solutions, concrètes, doivent répondre aux nouveaux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux ou accompagner la transformation numérique de la ville de demain. Grâce au Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat, les candidats récompensés bénéficient de connexions et d'opportunités de collaboration avec les acteurs de l'écosystème local.

Six prix dans trois catégories ont été décernés lors de la soirée de remise le 1<sup>er</sup> juin 2023.

## CATÉGORIE IMPACT

**Cette catégorie récompense les projets de technologie responsable ou d'amélioration de la qualité de vie des habitants et employés d'un territoire.**

### Prix Technologie responsable

C'est Keyros, entreprise proposant l'outil « PROJECTIONS », qui a reçu le prix « Technologie responsable » grâce à son système d'information géographique d'anticipation et d'aide à la décision à destination des gestionnaires de crises.

### Prix Qualité de vie

C'est la plateforme Klaro qui a remporté le prix « Qualité de vie ». En renseignant sur la plateforme les informations de son foyer, l'interface propose à chacun de découvrir toutes les aides auxquelles il est éligible parmi les 1500 aides et avantages intégrés.

## CATÉGORIE VILLE DURABLE

**Cette catégorie récompense les acteurs qui proposent une solution innovante pour les villes en termes de mobilité et de frugalité.**

### Prix Ville Mobile

Le prix « Ville Mobile » a été attribué à Modality. Un outil SaaS (software as a service ou logiciel en tant que service) qui fournit des études pour piloter le mix de mobilités des territoires via des études détaillées, des diagnostics de zones blanches et des problèmes d'accès, un simulateur interactif et des recommandations personnalisées.



### Prix Ville Frugale

Le prix « Ville Frugale », consacré aux solutions visant à limiter les ressources consommées pour la fabrique de la ville, a été remis à Aquarys, une solution de réemploi avec un service clé en main de collecte, lavage, séchage, hygiénisation et redistribution de contenants réutilisables pour la restauration.

## CATÉGORIE COLLABORATIONS TERRITORIALES

**Cette catégorie récompense les structures ayant contribué à un travail collaboratif avec des acteurs publics et/ou académiques dans l'objectif de soutenir le développement des écosystèmes locaux et/ou la production de nouveaux savoirs.**

### Prix Collaboration territoriale

Le prix « Collaboration territoriale » a été décerné à la société Fullsoon. La jeune entreprise propose un outil de prédiction avancé pour les restaurateurs permettant de prévoir avec précision le taux d'occupation, les plats commandés et les ingrédients nécessaires. Cette prévision proposée grâce à l'intelligence artificielle permet notamment d'aider à optimiser la gestion des stocks et à réduire le gaspillage alimentaire.

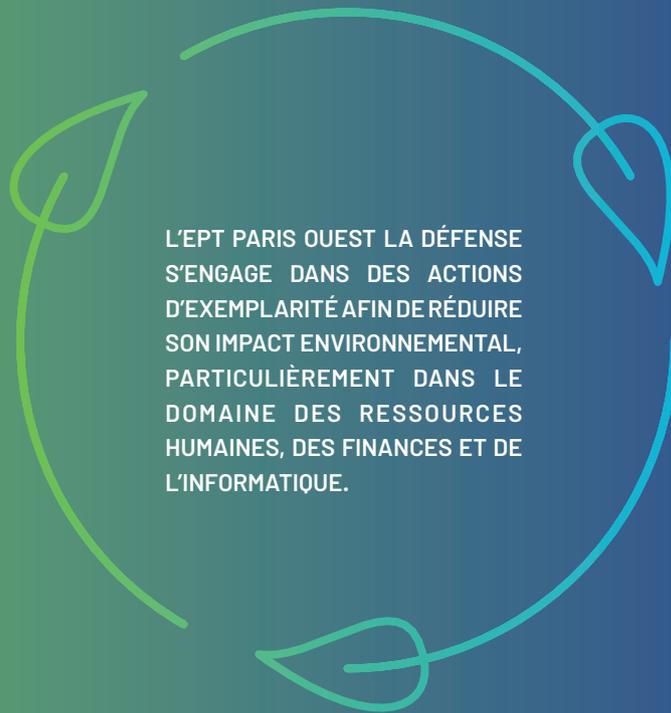
Le projet « Don de chaleur », porté par la start-up Winter, a lui aussi été récompensé du prix « Collaboration territoriale » pour sa solution : une application « à mission » dont l'objectif est d'aider les particuliers à faire des économies d'énergie à la maison, tout en étant solidaire et ainsi améliorer leur pouvoir d'achat.

## LES COUPS DE CŒUR

Face à la qualité des solutions présentées, les 45 juristes ont également attribué plusieurs coups de cœur, pour soutenir des projets prometteurs. C'est le cas de Lu2, qui intervient dans les quartiers en renouvellement urbain, notamment pour le compte de bailleurs sociaux, afin d'accompagner la mutation de la ville et favoriser la création de liens. Ou encore d'Ezymob, une application qui permet de guider les utilisateurs ayant un handicap, simplement grâce à la caméra de leur téléphone.

La startup Les Biens en Commun a également su faire valoir sa solution innovante de location d'équipements du quotidien, via une application et des casiers connectés installés dans les lieux de vie : immeubles, entreprises ou encore commerces. La volonté d'améliorer la qualité de vie de la population a aussi été reconnue chez ISTRYA, qui se consacre à la surveillance, la prédiction et la gestion de la qualité de l'air intérieur, ainsi qu'à la réduction de la consommation d'énergie associée.

# EXEMPLARITÉ DU TERRITOIRE



L'EPT PARIS OUEST LA DÉFENSE S'ENGAGE DANS DES ACTIONS D'EXEMPLARITÉ AFIN DE RÉDUIRE SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL, PARTICULIÈREMENT DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES HUMAINES, DES FINANCES ET DE L'INFORMATIQUE.



# Finances

## mutualiser et dématérialiser

La Direction des finances s'est attachée à un certain nombre d'actions visant à optimiser l'organisation avec les services centraux de Paris Ouest La Défense et les services des villes.

### DÉMATÉRIALISATION DES RECETTES

La Direction des finances complète la dématérialisation de la chaîne comptable par la dématérialisation des recettes, qui sera effective à compter de 2024. Ce travail, réalisé courant 2023, permettra d'économiser l'édition de titres et d'avis de sommes à payer au format papier. Aussi, par exemple, pour les recettes liées à la compétence déchets (redevance spéciale), cela représente 3500 titres annuels et environ 14 000 éditions papiers.

Cette démarche de modernisation de notre administration répond à un double objectif : limiter l'empreinte carbone du territoire, via la limitation des éditions papiers, et gagner en performance. Il s'agit en effet d'uniformiser, de simplifier, de gagner en efficacité, d'améliorer le rapprochement qui doit être fait par la trésorerie lorsqu'elle constate les encaissements, d'améliorer la satisfaction de l'utilisateur en diversifiant les modes de paiement (par exemple, possibilité de payer sur Internet avec un QR code).

### PERSPECTIVES DE MUTUALISATION

#### Un observatoire fiscal et économique

Dans un contexte économique contraint et complexe, Paris Ouest La Défense a besoin d'anticiper l'impact de la crise et de la relance sur ses bases fiscales. Contrairement à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), dont on peut observer les variations quasiment en temps réel, la cotisation foncière des entreprises (CFE) est liée à la présence d'un établissement dans des locaux au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice. Les variations de bases fiscales et l'impact sur le produit de CFE ne sont donc visibles que l'année suivante, même si les entreprises se sont créées, ont fermé ou déménagé en cours d'année.

Le territoire dispose d'un outil pour lire ses bases de CFE, mais le tissu économique et fiscal, complexe, nécessite une analyse sur les mouvements d'entreprises. Sur les 62 000 établissements du territoire, 50 000 sont assujettis à la base minimum et un peu plus de 2 000 sont de grosses structures. Afin d'optimiser ses ressources et d'assurer une équité fiscale entre les contribuables assujettis

à la CFE, le territoire réalise, chaque année, un audit de ses bases fiscales afin de procéder à des signalements d'anomalies d'imposition auprès de l'administration fiscale.

### LES OFFRES DE CONCOURS

Dans le cadre des discussions autour du pacte financier et fiscal 2021-2022, voté à l'unanimité par le conseil de territoire lors de sa séance du 13 décembre 2021, il a été acté la possibilité de verser aux communes membres des offres de concours dès lors qu'elles ont à disposition des excédents budgétaires dans leur budget sectorisé. Ce principe a été reconduit dans le cadre du pacte financier et fiscal 2023-2024, voté lors du conseil de territoire du 13 février 2023.

En 2023, plusieurs offres de concours ont été versées aux villes, au titre de leur contribution à la politique climat-air-énergie du territoire :

- La végétalisation des allées de Neuilly à Neuilly-sur-Seine : 263 440 € ;
- L'éco-station de bus des allées de Neuilly à Neuilly-sur-Seine : 219 800 € ;
- Le déploiement d'équipements facilitant la mobilité active des allées de Neuilly à Neuilly-sur-Seine : 374 367 € ;
- Les travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour d'école maternelle Montretout à Saint-Cloud : 134 759,66 € ;
- Le programme de rénovation de l'éclairage public, avec passage en LED, à Levallois-Perret : 145 985 € ;
- Le réaménagement de la rue Bara à Levallois-Perret : 369 950 € ;
- Le raccordement au réseau de froid de deux bâtiments municipaux à Levallois-Perret : 519 176 € ;
- Les travaux de renaturation de la cour de l'école maternelle des Grandes Fermes à Vaucresson : 140 709 €.



# Ressources humaines

## mieux gérer les emplois, les compétences et les rémunérations

La Direction des ressources humaines cherche à optimiser l'organisation des effectifs et des relations sociales.

### GÉRER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES

#### Évolution des effectifs

Au 31 décembre 2023, l'ensemble des effectifs sur emploi permanent de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense est de **49 agents**.

En 2023, la proportion de fonctionnaires dans l'effectif total de l'établissement public territorial devrait être stable et celle des contractuels permanents en légère augmentation.



Huit postes non pourvus en 2023 restent en cours de recrutement en 2024.

Pour répondre à ses enjeux et objectifs, l'EPT Paris Ouest la Défense a concrétisé pour 2024 le recrutement d'un chargé de mission spécialement dédié au développement durable sur le territoire. Cette personne interviendra en appui du coordinateur développement durable.

#### Mises à disposition de personnel

En 2023, le territoire a reconduit la démarche de sécurisation du dispositif des conventions de mises à disposition de personnels conclues en 2018 sur le périmètre des compétences obligatoires. Une convention de mise à disposition individuelle de personnels pour l'exercice par le territoire de la compétence politiques locales de l'habitat et du logement a été mise en place avec la commune de Puteaux.

#### Les activités accessoires

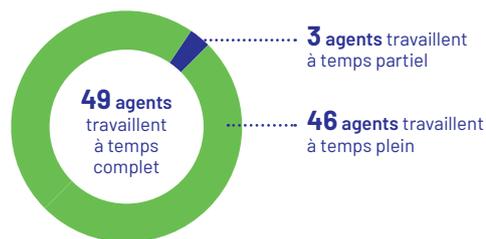
Le territoire a prolongé le dispositif existant par décision du bureau territorial du 7 décembre 2023 pour une nouvelle période d'un an. L'objectif est de poursuivre la mise en commun des ressources, des moyens et des compétences des communes. La liste des activités accessoires a fait l'objet d'une actualisation, s'établissant à 6 collaborateurs.

#### Temps de travail

Une actualisation du règlement du temps de travail est intervenue par décision du bureau territorial du 15 février 2022.

La durée hebdomadaire de temps de travail est fixée à 38 heures par semaine au sein de l'établissement public territorial.

La répartition par temps de travail des agents permanents s'effectue comme suit :



#### Formation

Pour accompagner ses multiples collaborateurs, le Territoire a poursuivi son plan de formation sur une période bi-annuelle afin de mieux correspondre aux projets de formation portés par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).



Sur cette base, et conformément aux lignes directrices de gestion de l'établissement public territorial en date du 4 février 2022, des formations en intra ont ainsi pu être poursuivies pour les agents du territoire dans les domaines du management, de la bureautique et de la prévention. Un cycle de formation relatif au « mode projet » a pu être initié afin de doter l'établissement de nouveaux outils au bénéfice des projets portés par les 11 villes avec le territoire.

## Séminaires

Dans l'objectif de partager et valoriser les bonnes pratiques des collaborateurs de l'EPT Paris Ouest La Défense, le territoire a organisé pour eux deux événements autour de la thématique du déchet.

Le séminaire de Paris Ouest La Défense a eu lieu en juin 2023 et portait sur les enjeux de transition alimentaire et de réduction des déchets de cuisine.

Plusieurs visites du centre de tri du Sycotm à Nanterre ont également été organisées à l'attention des collaborateurs, dans l'objectif de sensibiliser au tri des déchets.



Séminaire de POLD autour de la transition alimentaire, juin 2023



Visite du centre de tri du Sycotm

## RÉMUNÉRATIONS

### Refonte du RIFSEEP

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été mis en place au sein du territoire par décision du bureau territorial du 6 juin 2016, puis étendu, par application du principe de parité, aux cadres d'emploi éligibles, notamment ceux des ingénieurs territoriaux et des ingénieurs en chef territoriaux par décision du bureau territorial du 15 décembre 2020.

Après l'harmonisation des dispositifs de rémunération en mars 2022, la démarche de cotation des postes, en collaboration avec le CIG de la petite couronne, a abouti à une refonte du régime indemnitaire applicable aux agents de l'établissement public territorial, par décision du bureau territorial du 7 décembre 2023.

## ORGANISER LES RELATIONS SOCIALES

En 2023, de nouvelles instances ont été installées suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022. Quatre élus représentant la collectivité employeur et quatre élus représentant le personnel siègent au comité social territorial et à sa formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail.

Un règlement intérieur de ces instances a été voté lors de leur installation, ainsi qu'un accord sur le temps de crédit syndical.

En 2023, le comité social territorial s'est réuni trois fois et la formation spécialisée deux fois. Des sujets majeurs ont été abordés (procédure de signalement, plan de formation, finalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels, désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux, convention des mises à disposition de personnels...) dans un esprit de maintien d'un dialogue social de qualité.

## GARANTIR L'ACTION ET LA PROTECTION SOCIALE

En 2022, Paris Ouest La Défense a financé l'action sociale en cotisant au comité national d'action sociale (CNAS). Cet organisme a pour mission d'améliorer les conditions de vie des personnels, en proposant un large éventail de prestations qui vont des prêts sociaux aux aides financières.



# Informatique

## réalisations et perspectives

L'année 2023 a été marquée par plusieurs projets au sein de la Direction informatique.

### LES AVANCÉES DE 2023

#### Migration du SIRH

« Ciril RH » est le nouveau projet de refonte du Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) de Paris Ouest La Défense, mis en production le 2 janvier 2023.



#### Migration du SIGF

Le choix de migrer de système d'information gestion financière (SIGF), de la version 4.7 de Coriolis vers la version 5, nommée e-GF, avait été prise en 2022. Les principales actions de ce projet sur 2023 ont été la formation de 250 agents, puis les derniers paramétrages avec une migration des données le 4 février, des tests avec quelques réajustements dans la semaine du 6 février et enfin un passage en production le 13 février 2023.

#### Parcours Cyber 1 & 2

L'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a lancé, en 2021, un programme de 60 millions d'euros pour aider les collectivités territoriales à sécuriser leur système d'information. Avec le partenariat de France Relance, deux parcours cyber étaient proposés :

- un audit de sécurité, réalisé en 2022 par un prestataire agréé par l'ANSSI ;
- un parcours, pack relais, pour répondre aux actions identifiées lors de l'audit.

Deux types de prestations avaient été distinguées :

- la partie cyber opérationnelle pour corriger des vulnérabilités : Paris Ouest La Défense est accompagné par notre infogérant historique de nos systèmes d'information.
- La partie gouvernance cyber pour l'écriture d'une politique de sécurité des systèmes d'information, une charte utilisateur et enfin une préparation à la gestion de crise : Paris Ouest La Défense est accompagné par un prestataire habitué au parcours cyber du plan France Relance.

#### Outil collaboratif : Interstis

L'organisation de Paris Ouest La Défense, pour exercer ses compétences, repose sur des coordinateurs dans les différentes directions métiers et des agents dans les villes pour l'exécution des tâches. Cette organisation nécessite un échange permanent de documents entre les communes et le territoire.

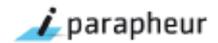


Grâce à la plateforme collaborative Interstis, plus besoin d'envoyer « x » fois les documents par mail, tous les agents travaillent sur un seul exemplaire. Cela évite l'agrégation de plusieurs documents et représente un gain de temps important pour les coordinateurs métiers.

Deux formations d'une demi-journée des membres du comité de direction ont eu lieu et des sessions en mode webinaire sont disponibles sur la plateforme d'Interstis.

#### Dématérialisation des parapheurs papiers

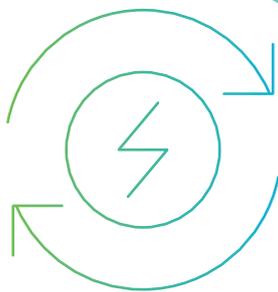
Le processus de validation des documents papiers



comme des conventions ou des subventions se fait en grande partie avec des parapheurs papiers. Cela représente environ une centaine de parapheurs par mois qui circulent entre les villes et le territoire, via les appariteurs. Cela engendre des retards, des risques d'égarement ou la perte de ces parapheurs papiers, ainsi que des émissions de gaz à effet de serre lors des déplacements des appariteurs.

Il a été décidé de déployer un projet de dématérialisation, via la solution iparapheur, déjà utilisée pour le visa des bons de commande, des factures et des procédures de commande publique. Ce nouveau processus de dématérialisation des parapheurs papiers devrait fluidifier la signature des documents et permettre d'identifier à chaque instant l'étape où se situe le parapheur souhaité.

Cette initiative permettra de réduire l'empreinte carbone des appariteurs, qui utilisent un véhicule pour leurs déplacements, mais aussi de réduire l'impression de papiers et l'utilisation d'encre, tout en rendant plus efficient les tâches administratives.



Édité par Paris Ouest La Défense – JANVIER 2024

Mis en page par stratéact

Photos : © Paris Ouest La Défense © Adobe Stock /Choukhri Dje, Florent Martin © Philip Demail © Lilia El Golli  
© Nadege MUREZ © Yann Rossignol © Christophe Taamourte

Imprimé dans le respect des normes environnementales, sur papier issu de forêts gérées durablement

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
PARIS OUEST LA DÉFENSE (POLD)  
91 RUE JEAN JAURÈS 92800 PUTEAUX  
01 55 69 31 50  
WWW.PARISOUESTLADEFENSE.FR



PARIS OUEST  
LA DÉFENSE



Ne pas jeter sur la voie publique

stratéact